BES Patrimoine - n° 3 - avril 2018

# Salles d'Aude

## De la chapelle à l'église

La Bonne Entente Salloise

Patrimoine

IHS
IHS

REINE DU CIEL ET DE LA TERRE

## Présentation

Dans la continuité des deux précédents fascicules, le groupe Patrimoine de La Bonne Entente Salloise vous propose cette fois une étude sur notre église paroissiale.

Comment ne pas s'intéresser à ce sujet dans le cadre du patrimoine ?
L'église a de tous temps été un élément essentiel de la vie de notre village : point de rencontre lors des offices religieux, journées rythmées par le tintement des cloches, rôle social joué par les congrégations qui lui étaient rattachées.

Dans ce fascicule, nous nous sommes limités à comprendre l'évolution de l'église en tant que bâtiment. Malgré quelques points qui restent obscurs, cette publication permet d'appréhender les différents stades du développement de cette construction. On la voit tourner d'un quart de tour, s'élargir, s'élever d'un niveau, et enfin se doter d'un clocher.

Nous nous sommes appuyés sur divers documents glanés ci et là. Les extraits de ces sources sont signalés par des guillemets et écrits en italique. La graphie originale a été fidèlement respectée.

Nous avons obtenu l'autorisation d'organiser des visites commentées de l'église lors des Journées Européennes du Patrimoine qui auront lieu les 15 et 16 septembre 2018.
Nous vous donnons rendez-vous à cette occasion pour, fascicule en main, venir admirer notre belle église.

D'ici là, nous vous invitons à nous retrouver le mardi à 17h30 à la salle du château, et en attendant, nous vous souhaitons une bonne lecture.

## Préambule

Dans cette brochure, nous avons tenté de montrer comment une simple chapelle a pu devenir notre église actuelle.

Nos recherches se sont attardées sur la simplicité du bâtiment seigneurial qui se distingue par une nef unique rectangulaire. Interprétées souvent comme des maladresses de maçons, ces caractéristiques manifestent plutôt la volonté de marquer l'orientation du sanctuaire.

C'est la détermination des fidèles, l'énergie des curés successifs, les décisions des seigneurs et des archevêques qui donneront naissance au nouvel édifice. Les confréries permettront d'apporter des changements à l'intérieur de l'église. L'obstination des généreux donateurs, la volonté de la Fabrique et le choix de la Mairie feront émerger le clocher.

# Les sources

Elles sont multiples :

Nos nombreuses visites aux Archives départementales nous ont été précieuses notamment pour retracer l'histoire du clocher.

Quelques registres de la Fabrique, dont la lecture des comptes financiers a pu nous renseigner sur la nature de certains travaux, aménagements, embellissements.

Les comptes-rendus des visites paroissiales auxquels nous avons eu accès, nous décrivent l'état de l'église, sans donner de détails.

Les livres des différentes confréries permettent de connaître leurs statuts et leur implication dans certains ouvrages.

Les minutes notariales recensent quelques informations plus ponctuelles, plus dispersées et donc plus difficiles à exploiter.

Les comptes-rendus de conseils municipaux permettent d'accéder aux délibérations concernant la prise en charge de certains travaux, la cession de terrain pour la construction du clocher, etc.

# Comment construire une église ?

## Qui décide ?

Le plus souvent les paroissiens formulent la demande mais il arrive que lors d'une visite, l'évêque en soit l'instigateur. Jusqu'à la fin du XIII$^{e}$ siècle, on s'adressait au seigneur qui réalisait le bâtiment avec l'accord de l'évêque. A partir du XIV$^{e}$ siècle, il fallait en plus, l'autorisation royale.
Mais les démarches se clarifient en 1684. C'est à partir de là que l'on doit solliciter le Conseil du Roi qui sera seul habilité à fixer une taxation pour obtenir un éventuel financement.

## Les moyens

La règle est fixée par l'édit royal d'avril 1695. Le chœur est à la charge des décimateurs, la nef à celle des paroissiens, le clocher, selon son implantation dépendra du financement des uns ou des autres.

## Les ressources

Elles viennent de différents horizons : la Fabrique donne ses réserves éventuelles, ses arrérages, auxquels s'ajoutent à partir de 1608 les ressources émanant de la location des chaises et des bancs. Les fidèles participent aux quêtes ordinaires ou exceptionnelles mais cela est d'un petit rapport. L'argent des bienfaiteurs et des dons privés s'ajoutent à ces revenus. À Salles, les confréries prendront en charge certains travaux portant sur une partie de l'édifice (les tribunes, par exemple). Des bourgeois feront des dons pour la création de chapelles, et pour l'embellissement (vitraux). Le curé fait parfois partie des donateurs : construction de la chapelle du purgatoire.

**La réalisation.**

Trois étapes sont nécessaires. On établit un devis avant de passer le marché. A partir du XVIII$^{e}$ siècle, après obtention du devis, on le soumet à une adjudication à la baisse. Il peut en résulter des dépassements ou des malfaçons. Dans le premier cas on aura encore recours à un impôt supplémentaire, dans l'autre on engagera un procès qui pourra être long et coûteux. C'est ce qui se passa lors de la réalisation du clocher.
La maîtrise de la durée des travaux n'est pas toujours évidente et peut engendrer de gros désagréments. Les retards pris lors de la réfection de la toiture de notre église occasionnèrent de gros dégâts au mobilier et en particulier aux tableaux. Nous allons le vérifier tout au long de ce fascicule. Pour que les travaux se déroulent avec succès, il faut une bonne entente entre l'architecte, le curé et les Fabriciens.

# La chapelle seigneuriale

## La situation

A l'époque romane (début X^e^ jusqu'à la moitié du XII^e^ siècle), de nombreuses églises ou chapelles étaient construites avec la permission du seigneur, en dessous du château. De cette façon la position dominante était bien marquée.

Le seigneur répondait à l'attente de la population mais aussi à celle des ordres religieux. Il voulait préserver une domination certaine.

Notre communauté ne dérogera pas à cette règle. Le seigneur Béranger-Arnaud de Salles acceptera qu'une chapelle soit construite ; elle jouxtera le château édifié rappelons-le, sur l'emplacement de l'actuel square Jean Jaurès. La demeure du seigneur gardera une position dominante accentuée par sa tour de défense.

Ainsi la chapelle se trouvait dans un point bas du village souvent inondé par les eaux de pluie. Elle était excentrée par rapport aux habitations et donnait le départ à l'axe principal de circulation qui conduisait à Fleury. Même si, à priori, ce n'était pas un emplacement idéal pour les Sallois, ceux-ci étaient pourtant des paroissiens assidus.

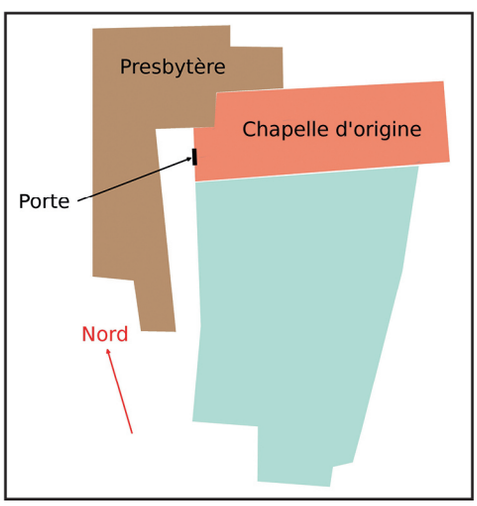


On pouvait y accéder en empruntant un passage étroit qui enjambait un fossé malodorant où croupissaient les eaux de pluie, une partie de celles du moulin et de la fontaine, mais aussi les eaux usées du château et de ses dépendances.

La chapelle originelle était de style roman, en atteste l'arc plein cintre séparant la nef du chœur, ainsi que la structure en croix de la voûte du chœur.

Ce type d'architecture dégage un sentiment de massivité et d'obscurité, l'épaisseur des murs ne permettant pas l'ouverture de grandes fenêtres. La forme cryptique de cette chapelle lui donnait une connotation un peu mystérieuse. Avec la voûte en berceau (plafond de forme arrondie en tunnel), les murs épais supportent des poids très importants.

## Orientation et description

Grâce au schéma ci-dessus, nous pouvons nous rendre compte de la situation initiale de la chapelle par rapport à notre église actuelle.

Comme le veut la tradition, la chapelle est orientée vers l'orient pour la prière. Elle mesure environ 11 mètres de long sur 5 mètres de large.

On peut voir sur ce croquis que son entrée se trouve à la place des actuels fonts baptismaux. On descend à la chapelle par de nombreuses marches. L'humidité y règne en maître ! Cette impression de bas-fond accentue la domination du château.

Près de la porte, se dresse son clocher-mur abritant une seule cloche inaudible par une partie du village dès qu'on s'éloigne un peu. Ce même système de sonnerie servira jusqu'à la construction du clocher que nous connaissons aujourd'hui.

Pénétrons dans la chapelle. Notons l'absence de fenêtre. Seules quelques bougies fournissent un éclairage diffus. Un fanal brûle à l'entrée pour mieux éclairer les marches. Le prêtre n'a pas de chaire et doit donner de la voix s'il veut se faire entendre des paroissiens.

# Ressources émanant de la paroisse

D'après une charte de reconnaissance de l'archevêque de Narbonne, on peut affirmer que la paroisse de Salles dépend de l'Église Saint Just de Narbonne dès l'an 1080. Elle doit payer son dû :

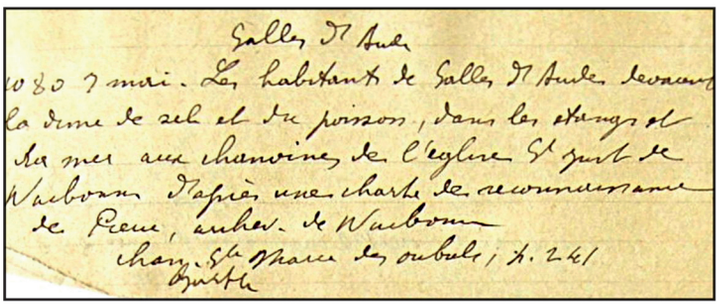
Salles d'Aude
1080 7 mai. Les habitants de Salles d'Aude devaient la dime de sel et du poisson, dans les étangs et la mer aux chanoines de l'eglise St Just de Narbonne d'après une charte de reconnaissance de Pierre, archev. de Narbonne
chan. Ste Marie des oubals, p. 241
Gazette

*«... 7 mai 1080 : les habitants de Salles doivent la dîme de sel et de poissons, dans les étangs et la mer, aux chanoines de l'église Saint Just de Narbonne, d'après une charte de reconnaissance de Pierre archevêque de Narbonne.»*

On peut également lire dans Histoire du Languedoc p 480, que le 13 Juillet 1107 le Pape Pascal II confirme la paroisse de Salles à l'Église de Narbonne.

*«13 Juillet 1107 : le Pape Pascal II confirme à Richard archevêque de Narbonne et à l'église de Narbonne, la possession de la paroisse de Salles d'Aude (de Salas) avec ses appartenances.»*

Au XIV^e siècle, Pierre de La Jugie, neveu du pape Clément V, 1^er archevêque de Narbonne rédige le Livre vert dans lequel il dresse l'inventaire des droits et biens de l'archevêché perçus par ses prédécesseurs.

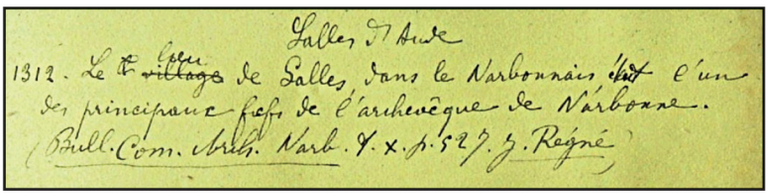
Salles d'Aude
1312. Le lieu de Salles, dans le Narbonnais était l'un des principaux fiefs de l'archevêque de Narbonne.
(Bull. Com. Arch. Narb. t. x. p. 527. J. Régné)

Grâce à ce livre et aux archives narbonnaises nous obtenons quelques précisions supplémentaires :
*«1312- Le lieu de Salles dans le Narbonnais était l'un des principaux fiefs de l'archevêque de Narbonne».*

Comme les évêques précédents, Pierre de La Jugie augmente la mense archiépiscopale et les revenus qu'elle produit. On aurait pu penser que la mense étant plus importante, la paroisse recevrait plus, et vivrait plus aisément. Il n'en est rien ! En fait, la quasi totalité des ressources sont reversées à l'archevêché. Le prêtre tire ses émoluments exclusivement du nombre de messes qu'il prononce et du bon vouloir des paroissiens.

En 1360, l'archevêque achète un champ supplémentaire dans les terres salloises et rappelle tous ses droits pesants sur la population :
«*L'archevêque de Narbonne a aussi à Salles un pré donnant un revenu de 3 setiers de froment ; le droit de criée, d'Encan et de Bandérage, l'herbage de la rivière dont l'archevêque reçoit les deux tiers et Bernard de Salles, l'autre tiers. La part de l'archevêque a coutume d'être vendue 12 à 15 livres. »*

Il partage donc les taxes payées par les habitants avec Bernard de Salles ; deux tiers pour lui, un tiers pour le seigneur. Ces taxes sont écrasantes pour le paysan !
«*... Tous les hommes de Salles doivent tous les ans, l'asenayrie ... les dîmes, tasques et autres revenus ... L'agrier, le tiers, le quart, le quint ainsi que le foriscape et les lods et ventes.».*

Elles sont également variées et prennent différentes formes :
«*De plus, l'Archevêque reçoit les deux tiers du droit de criée, d'encan, de banderage, l'herbage de la rivière. Les cens annuels représentent : 40 sous, 6 deniers ; pour l'affranchissement : 6 livres ; 9 poules ; 6 setiers et 1 quartière en froment ; 100 setiers en orge.»*

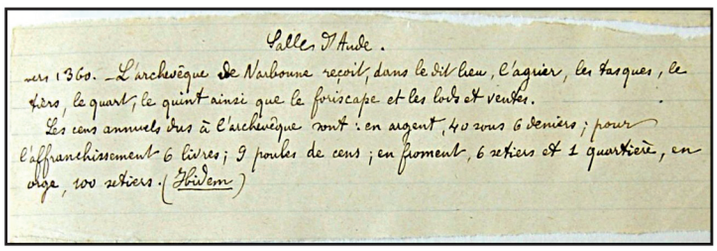
Salles d'Aude.
vers 1360. – L'archevêque de Narbonne reçoit, dans le dit lieu, l'agrier, les tasques, le tiers, le quart, le quint ainsi que le foriscape et les lods et ventes.
Les cens annuels dus à l'archevêque sont : en argent, 40 sous 6 deniers ; pour l'affranchissement 6 livres ; 9 poules de cens ; en froment, 6 setiers et 1 quartière, en orge, 100 setiers. (Ibidem)

Ajoutons à cela que la chapelle devait être jugée de peu d'importance car l'archevêque ne daigne pas se déplacer ; les hommes doivent tout apporter dans les greniers narbonnais. Ils reçoivent en retour … le remboursement d'un repas.

Les charges des paroissiens sont très lourdes. La communauté dépend à la fois du Seigneur et de l'Archevêque. Le seigneur a besoin d'argent pour l'entretien de ses possessions. L'archevêque choisit d'investir dans des églises et cathédrales plus grandes, plus prestigieuses. Au final, peu revient à la chapelle de Salles.

# De la chapelle à l'église

## Les dates essentielles

En 1404, la chapelle figurait dans l'inventaire des Églises et était rattachée à la Collégiale Saint-Étienne de Narbonne. Nous possédons peu d'informations sur une longue période allant du XV^e^ siècle jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. Mais beaucoup plus tard, un compte-rendu d'une visite épiscopale datant de 1875 et renseignée par le curé Philippe Pradel, nous apprend que «l'église a été construite en 1664 et voutée en 1841».

Pourquoi avoir attendu cette période et qui a décidé de la transformation de notre chapelle en église ? Deux questions qui peuvent trouver une réponse dans le contexte historique du pays. La cohabitation des cultes catholique et protestant était loin d'être évidente.
En 1598 Henri IV permet une plus grande liberté religieuse grâce à l'Édit de Nantes. Les protestants de notre région accueillent la décision avec soulagement. Pas pour longtemps !
Dès 1629, Richelieu leur enlève leurs droits politiques. Louis XIV est encore plus dur. Il pourchasse sans cesse les protestants ; de sévères punitions leurs sont infligées s'ils refusent de se convertir (galères, prison à perpétuité), le baptême est imposé à leurs enfants. On peut comprendre qu'il y ait alors des conversions en masse.
De plus, la paix étant revenue dans le royaume, le roi lui-même va encourager la construction et l'entretien des églises afin de pouvoir remercier Dieu et accueillir tous les nouveaux fidèles.
Ainsi, les églises, les chapelles sont trop petites. Les fidèles vont demander une extension des bâtiments. Pour financer, on a recours à toutes les méthodes : on vend les arbres coupés dans les cimetières, on accepte dons et legs, on fait appel aux cotisations exceptionnelles, etc.
Rappelons que le paroissien paie la dîme, participe aux quêtes, aide à la coupe des arbres dans les cimetières ; il est écrasé par les charges qui participent à la rénovation des bâtiments !
Mais voyons à présent comment les choses évoluent chez nous.

Si nous tentons de savoir pourquoi on a attendu les années 1600 pour transformer notre chapelle et qui en a pris la décision, nous nous heurtons à des imprécisions car à ce jour, les archives consultées restent muettes. Celles antérieures à 1600 ont disparu ou ont été souvent brûlées à la Révolution. Replongeons-nous dans la période concernée et tentons de lister les éléments qui auraient pu présider à une telle évolution :
- l'état de vétusté de la chapelle. Rappelons que sa construction remonterait avant l'an 1000 ;
- l'inadaptation des locaux à l'évolution de la population (augmentation du nombre de fidèles) ;
- l'implantation des premières confréries, etc.

Autant de possibilités à retenir séparément ou communément.

C'est dans les archives départementales de la Haute Garonne que le terme église apparait pour la première fois dans un arrêté du parlement daté de 1614.
«*1614. Arrêt du parlement statuant que par experts il sera procédé à l'estimation des réparations qu'exige l'église de Salles les Narbonne ....*»

Notons au passage que l'église de «*Salles les Narbonne»* ne porte pas encore d'appellation spécifique. Aussi, avant d'observer l'évolution du bâtiment, intéressons-nous au vocable qui a été donné à notre église.

## Choix du vocable

L'usage veut que chaque église, au moment de sa bénédiction ou de sa consécration, soit placée sous le patronage d'un saint qui lui donne son nom.

A Salles, dire à quel moment et pourquoi ce choix a été fait, n'est pas chose facile ! Il faut croire que l'on a attribué le nom à notre église entre les années 1614 et 1664.

Dans notre département, elle n'est pas la seule à utiliser ce vocable. On peut citer au moins dix-sept autres communes : Azille, Barbaira, Bram, Brenac, Cascastel, Cucugnan, Fitou, Magrie, Massac, Montclar, Montirat, Mouthoumet, Pomas, Saint-Julia de Bec, Ventenac, Villar Saint Anselme, Villedubert et notre paroisse.

Aujourd'hui les statues des saints patrons de notre église se trouvent de part et d'autre du chœur.

Tentons de connaître un peu la vie des saints qui ont été désignés : il s'agit de saint Julien et sainte Basilisse, deux martyrs égyptiens liés à la liturgie mozarabe.

Julien d'Antioche naît dans une riche famille très pieuse. Tout jeune, il veut se consacrer à Dieu ; ses parents souhaitent qu'il se marie avec une héritière fortunée, Basilisse. Il s'incline mais fait vœu de chasteté et parvient à convaincre son épouse d'en faire autant.

Tous deux consacrent leurs biens au soulagement des pauvres et leurs forces à soigner les malades qu'ils abritent dans leur maison. Ils perdront leur vie lors des persécutions sanglantes de Dioclétien.

Basilisse est représentée avec un livre car elle était lettrée, et un lys qui symbolise sa pureté. Julien quant à lui, tient un flacon qui montre ses compétences médicinales et une plume témoignage de son érudition.
Enfin, n'oublions pas que la Saint Julien se célèbre le 9 Janvier. C'est pour cela que la fête de notre village a lieu depuis longue date, le premier week-end de janvier !

# Naissance du nouveau bâtiment

## Plan d'une église type

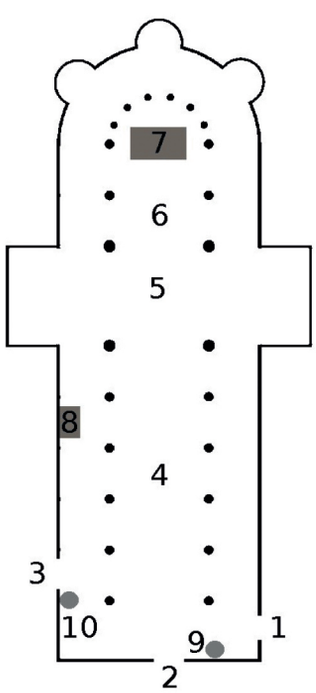


**1 - Porte d'entrée** (possible)
**2 - Porte d'entrée** (traditionnelle, face au chœur)
**3 - Porte d'entrée** (possible)
**4 - Nef** : partie comprise entre le portail et le chœur dans le sens longitudinal où se rassemblent les fidèles.
**5 - Transept** : nef transversale, coupant la nef principale et donnant au plan l'aspect d'une croix latine.
**6 - Choeur** : est la partie de l'église qui précède le maître autel. Ainsi appelée parce qu'il abritait la « chorale »
**7 - Autel** : est le haut-lieu où le culte est célébré. Point central de l'église.
**8 - Chaire** : en bois ou en pierre, est la tribune élevée au milieu de la nef qui était le lieu de la prédication.
**9 - Fonts baptismaux** : désignent la vasque qui reçoit l'eau baptismale, signe de la vie nouvelle conférée au nouveau baptisé. Pour cette raison, les fonts sont placés auprès de l'entrée de l'église (ancienne chapelle seigneuriale) pour que le baptisé puisse ainsi être introduit dans la maison de Dieu.
**10 - Bénitier** : est la vasque située à la porte (actuelle) de l'église, destinée à contenir l'eau bénite à l'usage des fidèles. Il est souvent soutenu par un pilier.

## Transformations dans les années 1610

Voyons comment s'est fait, chez nous, le passage de la chapelle seigneuriale à l'église actuelle.
Pour cela il faut se référer au compte-rendu de Philippe PRADEL, curé de la paroisse. Deux dates sont à retenir.
1661 : moment où notre église «pivote» en s'agrandissant.
1841 : moment où elle est voûtée.

Examinons sa première évolution architecturale.

Le paroissien sallois se trouve à l'étroit dans sa chapelle et fait pression sur le 1er consul pour obtenir l'agrandissement du lieu. Il s'adresse à l'archevêque de Narbonne afin de procéder à de longs travaux.
Si on veut agrandir la chapelle initiale en conservant son orientation, on se heurte, côté Est, à la voie d'accès principale qui mène du château à Fleury. C'est donc une véritable greffe perpendiculaire qui se pratique sur le mur placé au Sud.

Une nef longitudinale est réalisée. Ainsi l'espace voué au culte s'amplifie mais va bousculer la logique chrétienne ; l'ensemble n'obéit plus à une orientation Ouest-Est. L'édifice rompt alors avec les coutumes architecturales traditionnelles. À partir de cette période, il faudra regarder vers le Sud pour prier. La toiture est réalisée en tuiles.

L'entrée va être déplacée une première fois. On ouvre une nouvelle porte, petite et peu commode donnant dans l'impasse latérale située au Nord. Ainsi en entrant on fait toujours face au chœur.

Au bout de la nef, le maître-autel est fabriqué dans un joli bois résistant. Il est surélevé à l'aide de gradins. L'objectif est de le rendre visible par tous pour mieux suivre la célébration eucharistique. L'église est le lieu qui met en relation le terrestre avec le céleste : il faut se «tourner» vers la lumière, «la lumière de Dieu». Cet espace est inondé de lumière grâce à une ouverture pratiquée plein Sud. Par contre on avait recours aux bougies pour obtenir un peu plus de clarté dans la nef.

On ne parle pas encore de chaire.

A l'origine, seul le banc du seigneur occupait la nef ; la foule des fidèles restait debout.

L'implantation d'un clocher n'étant pas envisagée, on répare la cloche qui est toujours abritée dans le clocher-mur de l'ancienne chapelle qui fait alors partie de l'église.

Ainsi est née notre église. Elle a été construite sur la partie basse du village. On a utilisé des pierres de moellon, très maniables grâce à leur poids et leur forme. Le nouveau bâtiment mesure 29 mètres de long sur 11 de large. Sa longueur fait environ le triple du petit côté, comme c'était le cas dans les constructions antiques.
Elle va subir les assauts des intempéries et connaître au fil des siècles de nombreuses transformations à l'intérieur de ses murs.

# Évolution du bâtiment au cours des siècles

## Années 1690 à 1750

Peu de changements interviennent. Le bâtiment est relativement récent et la conjoncture économique de la période ne permettait peut-être pas de gros investissements. On ne trouve aucune note spéciale portant sur des travaux exceptionnels faits à l'église. On peut lire cependant dans divers documents quelques remarques portant sur les sépultures.

Conformément à la coutume, des sépultures ont lieu dans l'église. On en dénombre 108 entre 1698 et 1720. Tous ceux qui pouvaient payer (nobles, prêtres, rares manants) se retrouvaient «plus près de Dieu». La meilleure place se situe au pied de l'Autel. Les corps des pauvres sont souvent ensevelis dans la terre battue, à peu de profondeur. *«Ces corps étaient rarement recouverts de dalles et les fidèles devaient respirer les émanations putrides qui pouvaient propager maladies et épidémies».*

Fort heureusement, sur le plan national, *«Le Roi Louis XVI interdira cette pratique le 10 mars 1776 pour des raisons de salubrité de l'air»*. Et à partir de cette date *«nulle personne ne pourra être enterrée dans les églises à l'exception des archevêques, évêques, curés».*

Les nobles et les gens du clergé, eux, avaient des sépultures recouvertes par une dalle et les plus riches possédaient un tombeau.

# À partir de 1750

De grands bouleversements vont avoir lieu. L'intérieur de l'église va devenir une source de préoccupations constantes pour le paroissien et le curé.
Nous allons tenter d'examiner les travaux réalisés au fil des siècles.

## Le pavé

Située dans un point bas du village, l'église de Salles s'inonde à chaque gros orage. Pour éviter aux eaux de pluie de rentrer, on bâtit une dalle qui diminue la hauteur de la nef d'environ 1 mètre 60. Les eaux de ruissellement des rues avoisinantes ne noieront plus le fond de l'église et l'humidité sera moindre, mais le volume de la nef en est totalement changé, ce qui donnera à l'ensemble un aspect moins aérien. La hauteur des tombeaux posera un problème.

Pour faire face à ces dépenses, il faut trouver un financement.
Le 18 mars 1761, sieur Barbaza, premier consul, attire l'attention du Conseil général de la communauté sur les travaux indispensables à réaliser dans l'église : *«Le couvert et le pavé»*. Il propose *«une participation de deux livres par paroissien pour permettre aux marguillers de faire face à l'entretien du pavé»*.
De plus à chaque ensevelissement, on détériore le sous-sol. Il est suggéré là aussi de donner deux livres avant d'ouvrir la sépulture. *«Faire ouvrir sa sépulture au payement de laquelle somme de deux livres chacun sera tenu avant l'ouverture de sa sépulture, et attendu aussi que la dite église peut à peine suffire à contenir tous les habitants ou paroissiens…»*

M. Barbaza constate aussi que, peu à peu, l'espace manque.
Le premier consul propose alors de placer davantage de bancs dans l'église avec l'accord du curé et des marguilliers ; c'est à eux qu'il incombera d'attribuer les places dans le respect du rang de chacun : *«… afin que chacun y soit placé à son rang, suivant son état et condition ou relativement à son allivrement.»*

La solution semblait enfin trouvée. Pourtant, le 21 août 1836 un violent orage éclate à 9 heures du soir ; la dalle est soulevée par endroits. Il faut à nouveau investir. (41,25 francs)

En 1841, c'est le curé qui impose la solution. Une marche est réalisée à l'entrée. En 1882 le ciment est repris une dernière fois comme l'indique la marque incrustée à l'entrée de l'église.
Les problèmes «*du pavé*» étant réglés, il fallait s'attaquer «*au couvert*». Les interventions seront longues, répétées et toujours d'actualité même si la gravité du problème est de moindre importance.

## La toiture

Dès 1761, soit 150 ans après la réalisation de la nef et de la première toiture, le toit devient une cause de nombreuses tracasseries.
Le problème signalé le 18 mars 1761 sera réglé par l'intendant du diocèse le 18 août 1762. Un devis d'Honoré Nauton, directeur des travaux publics de la ville et communauté de Narbonne, expert, permet de procéder à une sorte d'adjudication.
Le cinq septembre 1762 les offres et moins dites sont faites. Pas moins de huit maçons et menuisiers y participent. Guillaume Augé, maçon de Sérignan propose 1000 livres pour réaliser les travaux en trois mois et en employant des matériaux de bonne qualité. Il devra remplacer 5 poutres et grosses pièces en bois de sapin, il pourra récupérer le vieux bois. S'il y a d'autres poutres à changer, cela se fera aux dépens de la communauté ; il changera les chevrons et planches pourries ainsi que toutes les tuiles qui seront mises en place avec du mortier. Il devra verser la caution demandée.

Suivent ensuite Boniface Landry de Fleury pour la somme de 900 livres, François Burgès d'Ouveillan pour le même prix, François Turiès de Coursan pour la même somme. Guillaume Burgès proposera 800 livres, Antoine Bors de Salles en offrira 700. Pierre Pousaire, menuisier de Sérignan baissera de 50 livres et finalement François Turiès de Coursan offrira 600 livres.

Après avoir obtenu l'accord de Monseigneur l'intendant, le marché est conclu avec François Turiès, père et fils, maîtres maçons. Le paiement est effectué en 3 fois : 200 livres au commencement, 200 autres à moitié ouvrage et 200, après vérification en fin de travaux. Quelques soucis de malfaçons retardent le dernier paiement et obligent le consul d'en appeler au commissaire du diocèse pour obtenir réparation de Turiès. Les premiers grands travaux de rénovation d'une partie de la toiture sont enfin réalisés. Il s'agit de celle située au dessus de la travée attenant au presbytère et celle au dessous des cloches. Les deux autres travées ne peuvent pas être prises en charge.

**En 1826**, la toiture de l'église devient à nouveau une préoccupation essentielle. Un rapport est établi insistant sur la dangerosité de circuler dans la nef : des planches pourries tombent de façon chaotiques et imprévisibles. Il faudrait procéder à une rénovation mais l'ampleur de la tâche effraie. Notre église prend l'eau de toutes parts. À cette période, la commune affronte de réelles difficultés économiques. L'Aude sort à plusieurs reprises de son lit et dévaste les récoltes. Aucune aide financière à attendre de Sieur Azam, le maire ; rien n'est fait.
Les choses se compliquent. L'état lamentable de la toiture contribue à fragiliser la structure en son entier. Elle met de plus en plus la population en danger.

**Le 20 décembre 1835** le conseil de Fabrique délibère sur les gros travaux et en particulier sur la réfection d'une seule partie du toit. Un devis de M. Figeac, architecte narbonnais est étudié et soumis à adjudication.

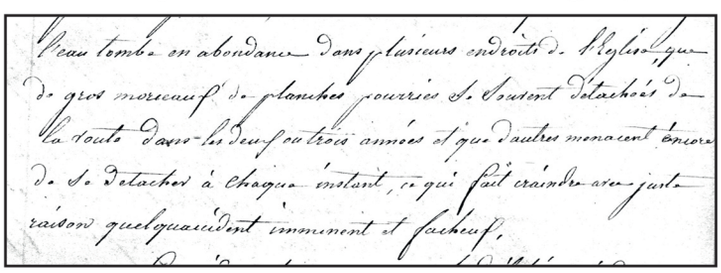

*«L'eau tombe en abondance dans plusieurs endroits de l'église, que de gros morceaux de planches pourries se sont souvent détachées de la voute dans les deux ou trois années et que d'autres menacent encore de se détacher à chaque instant, ce qui fait craindre avec juste raison, quelque accident imminent et fâcheux»*

Il faut mettre en place un financement. Chacun s'active pour alerter de généreux financiers. Une lettre est adressée au général François Espéronnier, député narbonnais de 1834 à 1839 et obtient un secours gouvernemental à défaut d'une aide communale.

*«Monsieur le Député,*
*L'intérêt que vous portez à l'arrondissement de Narbonne et surtout les communes dans lesquelles vous comptez des parents et des amis en grand nombre, m'engage à m'adresser à vous de préférence à tout autre ...»*

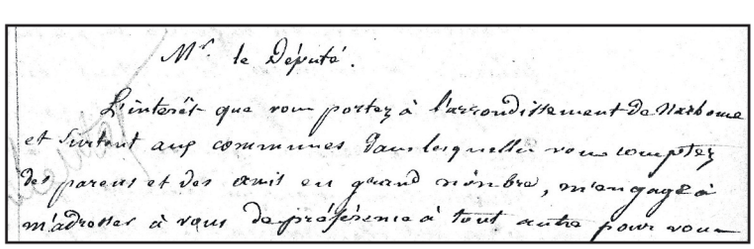

On n'hésitera pas non plus à écrire à la reine de France, Marie Amélie (épouse de Louis Philippe). On attire son attention sur les difficultés que connaît la commune depuis quelques années à cause d'inondations répétées. On s'en remet à sa totale générosité. Une faible participation sera recueillie :

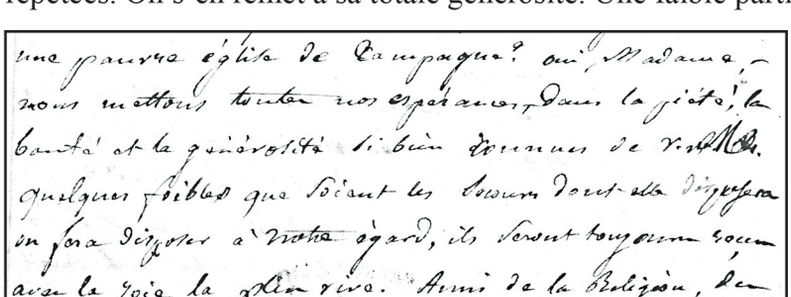

*«... Oui, Madame, nous mettons toutes nos espérances dans la piété, la bonté et la générosité si bien connues. Quelques faibles que soient les secours dont elle disposera ou fera disposer à notre égard, ils seront toujours reçus avec la joie la plus vive ...»*

Un appel aux dons est lancé, mais peu d'argent va rentrer. Le paroissien sallois est patient, il sait attendre, garder espoir et faire preuve d'ingéniosité pour pallier ses malheurs. Aucuns travaux ne se réalisant, des comportes vont être mises en place les jours de forte pluie. Ici et là, on trébuche contre les seaux posés sur la dalle et les autels et on patiente !

**Le 16 décembre 1838**, une délibération de la Fabrique décrit l'état lamentable du toit. Mais, il y a plus grave : *«les arceaux qui soutiennent le couvert se sont jetés de côté et d'autre de l'église, des lézardes s'élargissent chaque jour, deux de ces arceaux se sont effroyablement affaissés sur le milieu et menacent de s'écrouler…».*
Il faut se presser ! L'urgence attendra 3 ans de plus.

**En 1841,** la toiture est démolie pour pouvoir élever et voûter la nef. A ce jour nous ne possédons pas de renseignements sur le déroulement de ces travaux qui concernent la partie au dessus de la nef.
Ce qui est sûr, c'est qu'après avoir découvert le toit, le maçon a attendu trois mois avant de pouvoir intervenir. Pluie et neige ont fortement marqué cette période. Des tableaux et du mobilier ont été abîmés dans la nef. Plus grave, les lézardes du chœur se sont amplifiées ; on craint son effondrement !
Rappelons-nous : c'est en 1761 que l'on avait changé la toiture au dessus de deux travées seulement, une attenant au presbytère, l'autre au dessous des cloches.
Il aura donc fallu attendre 80 ans pour traiter l'autre partie du toit ! Pourtant, rien n'est terminé.

**En octobre 1875**, nouvelle catastrophe après de fortes pluies. On lit dans le compte-rendu d'une visite paroissiale : *«…la toiture de l'église exige un remaniement complet.»*

**En 1876**, un questionnaire renseigné par le curé Philippe Pradel, insiste sur l'état du toit : *«Toiture et gouttières : très mauvais, les gouttières partout, chevrons pourris.»*
Ce problème va perdurer au fil des ans.

# La voûte

Pour évoquer la voûte elle-même, entrons dans l'église, levons la tête et constatons de nos propres yeux le bilan des travaux réalisés en 1841 et débutés dans les années 1835.

Un alignement de voûtes sur croisée d'ogives forme la nef (voûte formée de deux arcs qui se croisent en diagonales). Il s'agit du type le plus couramment utilisé dans l'art gothique classique.

Contrairement à l'art roman, le poids des pierres repose sur quatre piliers au lieu de deux. L'arc brisé et la croisée d'ogives permettent de diriger le poids de l'édifice vers le sol.

Nous verrons plus loin que cette architecture gothique permettra de percer largement les murs latéraux pour créer des ouvertures, des rosaces, de nombreux vitraux et des chapelles. Les voûtes sont constituées de quatre nervures verrouillées en leur centre par une clé de voûte ornée d'un motif différent à chaque clé.

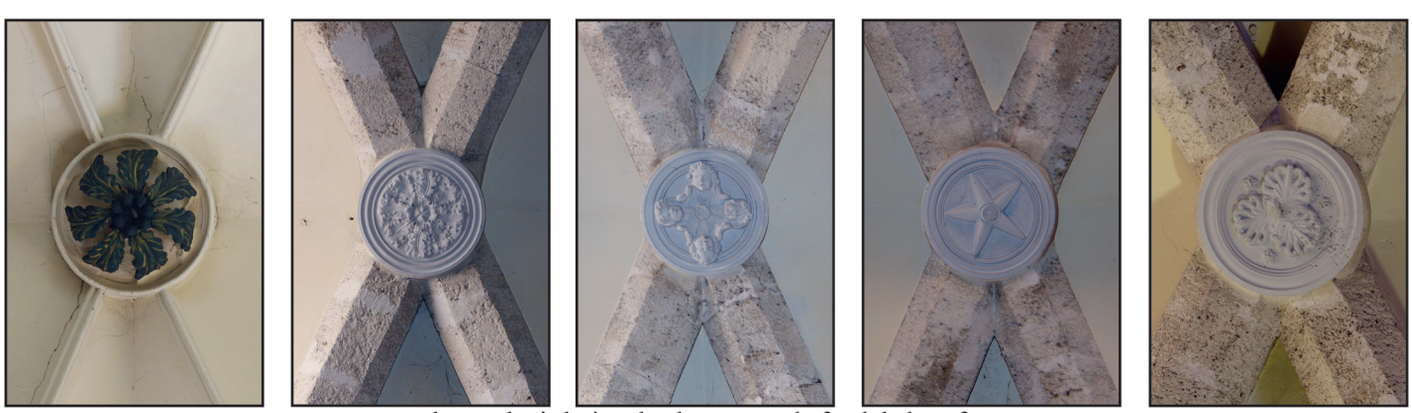

de gauche à droite, du choeur vers le fond de la nef

La décoration des clefs de voûte n'est pas sans nous rappeler les blasons des riches familles salloises de l'époque. On retrouve par exemple l'étoile dans les armoiries de Tapié de Céleyran, les pétales étalées dans celles de De Viguier.

La voûte s'élève et s'embellit mais les malheurs du toit ne sont pas terminés pour autant.

Encore en **1882** la Fabrique et la municipalité devront investir pour reconstruire la partie orientale de la toiture qui menace toujours de s'effondrer.

La municipalité prendra les deux tiers de la facture à sa charge.
Montant de la facture : 557 francs 23.
La Fabrique se chargera des 185 francs restants.

Ces travaux auraient voulu être le point final des lourdes réparations à apporter à notre église. Malheureusement, encore de nos jours, il semble que l'entretien du toit soit toujours d'actualité !

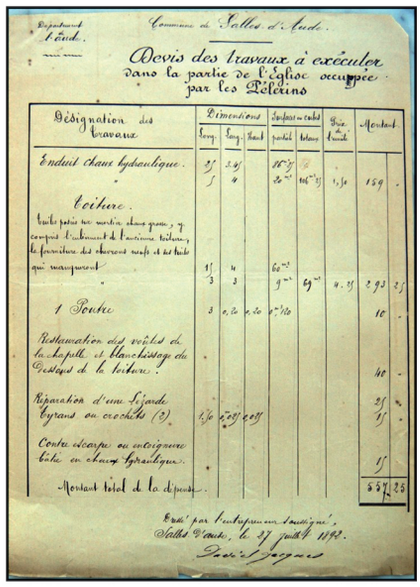

Département d'Aude.

Commune de Salles d'Aude.

Devis des travaux à exécuter dans la partie de l'Eglise occupée par les Pélerins

| Désignation des travaux | Dimensions Long. | Dimensions Long. | Dimensions Haut. | Surfaces en carbes partielles | Surfaces en carbes totaux | Prix de l'unité | Montant | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Enduit chaux hydraulique. | 25 | 3.45 | | 86m25 | | | | |
| " | 5 | 4 | | 20m2 | 106m2 25 | 1,50 | 159 | - |
| Toiture. Toutes poses sur mortier chaux grasse, y compris l'enlèvement de l'ancienne toiture, la fourniture des chevrons neufs et les tuiles qui manqueront | 15 | 4 | | 60m2 | | | | |
| " | 3 | 3 | | 9m2 | 69m2 | 4.25 | 293 | 25 |
| 1 Poutre | 3 | 0,20 | 0,20 | 1m3/120 | | | 10 | - |
| Restauration des voûtes de la chapelle et blanchissage du dessous de la toiture. | | | | | | | 40 | - |
| Réparation d'une Lézarde | | | | | | | 25 | - |
| Tyrans ou crochets (2) | 1,50 | 0m025 | 0,025 | | | | 15 | - |
| Contre escarpe ou enceignure bâtie en chaux hydraulique. | | | | | | | 15 | - |
| Montant total de la dépense. | | | | | | | 557 | 25 |

Dressé par l'entrepreneur soussigné,
Salles d'Aude, le 27 juillet 1892.
Daniel Jacques

## La porte d'entrée

Permettant l'entrée dans la chapelle seigneuriale, elle se situait initialement sur la façade ouest. En 1610, lors de la construction de la nef, elle s'ouvre sur la façade nord et fait face au chœur. Dans ces deux cas, c'était une petite porte étroite, peu protégée, réalisée en mauvais bois. Après avoir fait l'objet de nombreuses réparations, elle va être déplacée encore une fois.

La nouvelle ouverture est faite face au château et à la rue de l'église ; on évite d'ébranler la structure du mur. La porte reste donc toujours relativement basse et étroite. Lors des sépultures le passage des cercueils est malaisé. L'ancienne porte est fermée et bien plus tard on posera sur son emplacement une plaque commémorative évoquant les morts pour la patrie. Cette plaque figure toujours sur le mur de notre église.

**En 1841**, le conseil de Fabrique délibère sur les réparations à faire et signale les désagréments prévisibles. «*Considérant que la porte de l'église est extrêmement usée, quelle est trop basse et mal placée…*»

Le rapport est transmis au Maire. Le conseil municipal riposte car il n'avait pas trop envie d'intervenir dans les travaux de l'église. Il reproche à la Fabrique d'avoir eu «*la fatuité de faire un dais dont l'étendue du dôme excède les proportions de la porte d'entrée de l'église et que pour ce fait on voudrait la détruire.*».

Après de nombreuses tergiversations, le curé obtient gain de cause et :
**En 1842**, l'ouverture que nous connaissons aujourd'hui est enfin réalisée ; on utilise de «*la pierre de taille de la carrière de Béziers*». Ce sera le seul élément de la façade de l'église en pierre de taille. L'ouverture permettra de mettre en place une porte à double battant.

Le bois de la porte est directement soumis aux intempéries ; il nécessitera de très nombreuses réparations. Les eaux de pluie ont tendance à s'accumuler devant l'entrée, voire inonder le fond de l'église. Le curé demande et obtient la construction d'une marche afin de protéger le mobilier.
La porte a donc l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

## Les diverses ouvertures et les vitraux

Rappelons-nous de la chapelle seigneuriale initiale qui ne possède aucune fenêtre. Cela évite au froid de pénétrer mais surtout les murs risquent moins de se lézarder.

Avec l'agrandissement du bâtiment, les choses vont changer. La lecture de nombreux documents nous a permis de retrouver le nombre, l'emplacement et la forme des ouvertures. Elles apportent la clarté dans les secteurs essentiels et prennent diverses formes. Deux petites lucarnes sont pratiquées dans le chœur de la chapelle Saint-Blaise, actuelle salle de cathéchisme, ceci pour une meilleure circulation de l'air. Sur la façade Est de la nef, deux ouvertures de forme arrondie sont percées.

Dans le sanctuaire on trouve quatre fenêtres ogivales.

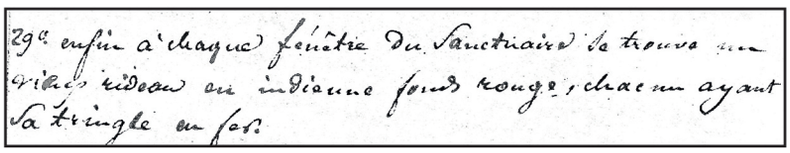
29e enfin à chaque fenêtre du Sanctuaire se trouve un vieux rideau en indienne fond rouge, chacun ayant sa tringle en fer.

*« ... enfin à chaque fenêtre du sanctuaire se trouve un vieux rideau en indienne fond rouge, chacun ayant sa tringle en fer.»*

Le mur à l'ouest est muet.
Peu de lumière donc sur les côtés ; le paroissien ne doit pas être distrait quand il prie. Seule son attention est captée par l'éclairage donné au chœur.
Entre 1836 et 1845 pour la création de chapelles et de tribunes, les murs sont renforcés. On peut donc alors réaliser des ouvertures plus nombreuses.
Les choses évoluent. Il faut faire pénétrer du jour :
- Une ouverture ogivale est créée au dessus de la porte d'entrée.
- Deux fenêtres en œil de bœuf, à l'étage, donnent sur le château.
- Côté Ouest, 2 petites ouvertures cintrées par le haut éclairent chaque chapelle latérale.
- Dans chaque tribune latérale côté Ouest, on perce une baie ogivale.
- On laisse rentrer la lumière dans la tribune au fond de la nef, en créant une grande fenêtre ronde et une autre située à l'est .

Mais avec le temps, il faut réparer. On note des vitres cassées, des fils de plomb entre les carreaux à changer, des huisseries complètes à remplacer.

En juillet 1842 il faut à nouveau examiner les ouvertures du sanctuaire. De nombreuses croisées sont à reprendre : *«... Considérant que des croisées sont nécessaires soit pour l'ouverture en forme de lune qui a été pratiquée sur la muraille portée par l'ogive du sanctuaire, soit pour les quatre fenêtres ogivales de la nef , soit pour les deux fenêtres ogivales du sanctuaire.»*

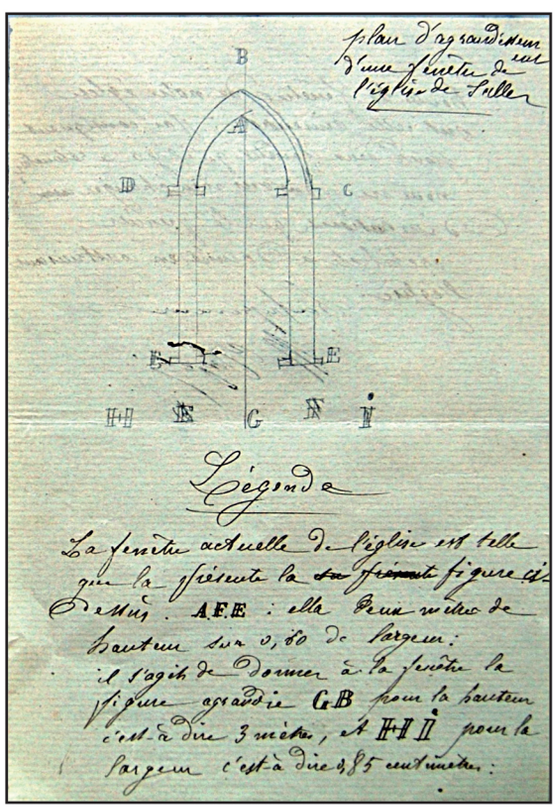

plan d'agrandissement d'une fenêtre de l'église de Sulle

Les finances de la Fabrique connaissent quelques difficultés. Fin 1842 et en 1843 on se limitera à l'entretien minimum bien que de l'argent ait été promis pour construire des tribunes.

En 1882 il faudra retoucher deux fenêtres que l'on trouve trop petites. *«Toutes les fenêtres de notre église ont cette même dimension ; par conséquent pour deux fenêtres qu'il y a à retoucher, nous ne pouvons rien changer aux dimensions que le premier architecte a données en construisant l'église.»*

On les trouve toutes trop petites. Mais pour ne pas fragiliser une fois de plus les murs, on décide de ne faire qu'un agrandissement des deux «*petites*» fenêtres. Elles mesuraient 2 mètres de haut sur 0.60 m de large. Elles atteindront 3 mètres de haut sur 0.85 m de large. L'harmonie est respectée et l'éclairage y gagne.

Voyons à présent comment ces ouvertures se sont habillées de vitraux ou de simple verre.

Le vitrail est une composition de verre peint ; il est assemblé par des baguettes de plomb et fixé dans un cadre métallique. Il sert à clore une baie ou à créer une vaste paroi lumineuse et décorative. Le plus souvent il représente des personnages ou des histoires liés à la religion chrétienne.

L'art du vitrail connu depuis l'antiquité apparaît véritablement au 10ème siècle. A partir de 1100, les premiers ateliers s'installent à Chartres. Dans les lieux saints, les fidèles pouvaient découvrir et suivre les scènes bibliques. Du 16ème au 18ème siècle, le vitrail tombe en désuétude et beaucoup seront détruits. Ce n'est que vers 1830 qu'un grand chantier de restauration est entrepris.
Dans le même temps les techniques évoluent. A partir du 19ème siècle, il apparaît dans les édifices publics.

Les matériaux entrant dans la composition des vitraux sont :
- le verre, obtenu à partir d'un mélange de sable de rivière et de cendres.
- la peinture est fabriquée à partir d'oxydes métalliques nécessaire. Pour le bleu on utilisait du cobalt et du fer pour le vert.
- le plomb pour sertir les morceaux de verre entre eux.

Les couleurs les plus utilisées sont :
- le blanc pour la pureté, la justice, la chasteté, l'innocence ;
- le jaune pour la foi, la noblesse, la richesse, le soleil, la lumière ;
- le rouge pour l'amour, la force, la guerre, le sang, l'enfer, le feu ;
- le bleu pour la loyauté, la sagesse, la divinité, le calme, la sérénité, l'air et l'eau ;
- le vert pour la jeunesse, la fertilité, les dragons, les serpents, les démons, le végétal ;
- le brun pour les objets naturels (arbres), animaux.

Les saints sont représentés avec une auréole qui entoure leur tête. Dans la symbolique chrétienne, ce cercle signifie que le personnage qui le possède rayonne de la «lumière de Dieu».

Il faudra attendre le début des années 1900 pour voir apparaître les premiers vitraux à Salles. Si vous êtes attentif, vous vous apercevrez que seul celui qui pénètre dans l'église, peut voir le vitrail alors que celui qui est dehors ne distingue que sa forme. Quoi de plus normal si l'on considère que l'extérieur est synonyme de la vie quotidienne avec tous ses moments obscurs alors que l'intérieur représente toute la spiritualité de l'âme, la vraie lumière.

Quatre vitraux se situent dans le chœur. Ils possèdent à leur base le nom de la famille donatrice habitant la commune, ainsi que pour trois d'entre eux le nom du saint qu'ils évoquent. Ils ont tous le même style, les personnages sont représentés en pied, sur un fond bleu clair et lumineux afin de permettre à la lumière d'inonder le chœur. Leur visage est délicatement dessiné.
Leur datation est plus difficile à établir. Mais on peut approximativement la situer par rapport aux noms des familles qui en ont fait l'offrande. Examinons-les de plus près de gauche à droite:

Saint ?

Saint Jean l'Évangéliste

Saint Joseph

Saint Victor

Le premier à gauche, représente un légionnaire romain tenant une épée dans sa main droite et la croix dans sa main gauche. Rien ne nous permet de lui attribuer un nom. Ce dont on est sûr, c'est qu'il a été offert par la famille Milhau.

**Saint Jean l'évangéliste**, offert par Marie Désenfants, née Landrin, décédée en 1904. On peut donc situer ce don fin XIX$^{e}$ début XX$^{e}$ siècle. Est-ce en souvenir de son défunt époux qui se prénommait Jean ? Saint Jean est un des quatre évangélistes. Il est le seul apôtre à avoir rédigé un évangile et à ne pas être mort en martyr.
A ses pieds se trouve un aigle, symbole de la vie nouvelle. Son rôle est de s'attaquer aux serpents qui représentent le mal. Il est aussi synonyme de royauté, de protection et de prophétie. Il s'élève très haut dans le ciel et devient messager de la volonté divine.
Saint Jean porte dans ses mains une coupe empoisonnée par un serpent, lien avec le miracle qu'il aurait accompli. Pour prouver la supériorité du christianisme sur le culte des idoles, il est sommé de boire une coupe de poison. Il en avale le contenu d'un trait et n'en est absolument pas incommodé, tandis que les deux goûteurs désignés pour tester ce poison s'écroulent foudroyés en quelques secondes. Ils seront ensuite ressuscités par Saint Jean qui fait ainsi triompher la foi.
En bas, à droite du vitrail, un livre représente l'évangile dont il est l'auteur. C'est un texte qui relate la vie et les paroles de Jésus de Nazareth dans le but de propager la foi chrétienne. Ce document est le symbole de l'ouverture, de la transmission de l'intelligence personnelle et de l'amour universel. Il symbolise la connaissance, la puissance de l'esprit divin et le jugement dernier. Il souligne aussi l'importance de l'éducation. Il représente le savoir qui peut être rendu public, en opposition au savoir qui doit être tenu secret.

**Saint Joseph**, don de Madame Foran née Azam. Saint Joseph, patron des travailleurs et père nourricier de Jésus, est représenté portant l'Enfant sur son bras gauche et une fleur de lys dans sa main droite. Ce lys symbolise la pureté et la sainteté. Ce vitrail témoigne de l'humilité et de la simplicité de la vie quotidienne du saint.

**Saint Victor**, est représenté ici en pape. Ce vitrail a été offert lui aussi par la famille Milhau et plus particulièrement par Alexandrine née Vignard. Son époux s'appelait Victor.
Ce pape né en Afrique porte la tiare, symbole de la souveraineté pontificale. L'usage de cette coiffe majestueuse a été abandonné depuis Paul VI. Les trois couronnes qui la composent représentaient les pouvoirs temporel, spirituel et moral du Pape.

Nous pouvons faire quelques observations plus générales à propos de ces quatre vitraux.
On a fait appel pour colorer les tuniques, au rouge qui renvoie à la couleur des martyrs. Il en est de même dans la représentation du Christ qui s'est sacrifié afin que Dieu pardonne les péchés des hommes. En référence au manteau de Marie, on utilise le bleu, couleur de la vérité perpétuelle et du ciel. Enfin, le blanc qui nimbe la tête des Saints, accentue la notion de pureté et de justice.

Nous ne possédons à ce jour aucun élément nous permettant d'identifier le peintre verrier qui a reproduit ces tableaux. Les vitraux ne sont ni datés, ni signés, mais vu le graphisme, et de la mise en scène des personnages, ils auraient été réalisés entre la fin du XIX$^{e}$ et le début XX$^{e}$ siècle. On pourrait peut être les attribuer à l'atelier Gesta, atelier toulousain qui a créé entre 1828 et 1894 plus de 8000 décorations dans les églises de la région.

Mais ces quatre vitraux ne sont pas seuls à servir de décor à notre église.

Une rosace multicolore située au dessus de l'arc de l'abside illumine la nef (photo de gauche). Une autre lui fait face juste au dessus de l'ancienne porte d'entrée de l'église (photo de droite).
Les couleurs vives laissent passer la lumière grâce aux nombreux éléments transparents.

**Sur la façade Est**, nous avons deux ouvertures en forme d'œil de bœuf au rez-de-chaussée et trois autres à l'étage.

**En bas**, celle située dans la chapelle près du chœur est une rosace (photo à gauche). Elle ne permet pas de voir à l'extérieur. L'autre a une forme ovalisée ; située dans le corridor qui mène aux tribunes, on ne peut l'admirer que de l'extérieur.

**A l'étage**, deux d'entre elles éclairent au travers d'un simple verre. La troisième ouverture, au dessus de la chapelle Saint Blaise, représente une magnifique rosace (photo à gauche) qui a été mise en valeur récemment par un artisan local. De nuit, éclairée judicieusement elle attire l'œil des fidèles.

**Au dessus de la porte d'entrée** actuelle de l'église, se dresse un autre vitrail : Saint Louis, roi.

Louis IX a régné de 1226 à 1270. Il a été canonisé en 1297. Dans ce vitrail, sa main gauche porte une épée ; la droite soutient la couronne d'épines du Christ. Pour l'achat de cette relique, le roi a consacré l'équivalent de la moitié du budget annuel du royaume. La couronne, longtemps conservée à la Sainte Chapelle se trouve aujourd'hui à Notre Dame. Il est revêtu d'un manteau couvert de fleurs de lys, appelée parfois «*fleur de Louis*», symbole de blancheur, de pureté d'innocence et de virginité. Pour les rois de France c'est aussi le symbole de la soumission à l'autorité divine. Le lys est d'or sur fond azur, respectant en cela les règles héraldistes signifiant ainsi respectivement gloire et loyauté.
Nous ne connaissons ni la date ni le nom du donateur.

**Sur la façade Ouest**, au rez-de-chaussée dans les chapelles latérales, les six ouvertures sont fermées par un verre martelé jaunâtre ordinaire dont le rôle semble être juste de repousser le vent et la pluie et de permettre au jour et au soleil d'entrer. Cet effet est accentué par le choix de la couleur jaune.

A l'étage trois autres vitraux, dont on ne connaît pas les donateurs, sont donc plus difficiles à dater

Le premier côté chœur, représente un ange entouré de ses chérubins gardiens et défenseurs de la sainteté de Dieu.

Celui du milieu nous montre Germaine de Pibrac. Orpheline de mère elle était pauvre, mal aimée et rejetée. Béatifiée en 1854, puis canonisée en 1867 elle est devenue la sainte de ceux qui souffrent et qui cherchent la guérison. C'est une bergère. C'est pourquoi elle est peinte dans le vitrail, avec une quenouille et un mouton à ses pieds. Lors d'un miracle, dans son tablier, les pétales de fleurs remplacent les morceaux de pain qu'elle donnait aux pauvres.

Le troisième évoque Notre Dame de la délivrance. Son long manteau est traditionnellement signe de protection et de dignité. La vierge Marie tient l'enfant Jésus dans ses bras ; celle-ci en brisant les chaînes de la personne agenouillée à ses pieds, la délivre de tous ses péchés et des flammes de l'enfer.

Ange

Sainte Germaine

N. D. de la Délivrance

# L'intérieur et le mobilier de l'église

Nous venons donc de décrire les transformations que notre chapelle seigneuriale a subies pour donner naissance à l'église. Avant d'examiner les dernières modifications réalisées grâce à la participation des confréries, découvrons les principaux éléments intérieurs.
Nous réservons une attention particulière au point central de l'église.

## L'autel

Le premier autel était placé dans l'actuelle chapelle Saint Blaise.

En 1610 lors de l'agrandissement de la chapelle seigneuriale, l'autel a occupé une place centrale dans le chœur. Il était alors réalisé dans un *«joli bois résistant».*
Il faut croire que la résistance du bois avait ses limites puisque deux siècles plus tard, lors du compte-rendu d'une visite paroissiale, il est noté que le Maître-Autel est en marbre.

En 1807 on nous le présente en bon état, avec «*une croix en bois argenté, une gloire en bois doré, deux anges…quatre chandeliers en cuivre*». Placé au centre, se trouve le Tabernacle. Quand le Saint Sacrement est enfermé dans celui-ci, une petite lampe est allumée à son chevet. Ceci exprime un signe de respect, d'amour et de prière continuelle. En 1842, un pélican nourrissant ses petits orne la porte du tabernacle. Cette représentation symbolise le sacrifice, du martyre et de la résurrection, comparant l'oiseau au christ se sacrifiant pour la rédemption des pécheurs.

Lors des gros travaux réalisés pour voûter l'église, plusieurs pièces se cassent. Le Maître-Autel subit de lourdes dégradations au point que, seuls le Tabernacle et le premier gradin en réchappent. C'est Fortuné Gonzalve, marbrier à Narbonne qui est chargé de refaire un maître-autel neuf, aussi grand que l'ancien, pour la somme de 500 F et ainsi décrit : «… *ce maître autel sera à tombeau antique, en marbre étranger, avec consoles et griffes de lion en marbre blanc d'Italie.»*

Les griffes d'un lion au pied de l'autel symbolisent Marc, auteur du second évangile qui commence avec Jean-Baptiste, "*la voix qui crie dans le désert*". Le lion qui crie dans le désert est devenu alors le symbole de Marc.

C'est donc en 1842, que le maître-autel est remplacé par celui que nous connaissons aujourd'hui. L'ancien autel est réparé et repoli. On le place dans la chapelle du Purgatoire, face à la porte d'entrée.

En 1875, chaque chapelle possède son autel ; on en compte neuf de 2.50 mètres chacun. Tous ont été bénis.

Quelques années plus tard, ce même autel a été reculé et tourné face au peuple.

## Le sanctuaire

En 1837 dans ce sanctuaire se trouvaient «*deux stalles en bois gris éclairées par une girandole. Entre elles, deux croix dont celle de l'ancienne confrérie de la charité*». Aujourd'hui, on peut encore voir une stalle, même si sa couleur n'est plus la même !

D'une stalle à l'autre, un banc peint en rouge pour les chantres a disparu, ainsi que la longue planche peinte en gris attachée au mur de l'autel. Elle servait de pupitre à chanter et portait le vespéral, livre à chanter pour la fête locale.

Deux bancs sont toujours là :
- côté sacristie, celui réservé autrefois aux autorités locales ;
- face au premier, celui des marguillers.

## Le mobilier dans la nef

En 1837, le fidèle loue sa chaise ou sa place sur un banc. Il y avait alors «*5 bancs et 250 chaises*». Aujourd'hui, les places sont offertes à tous, les chaises ont été supprimées et remplacées par des bancs.

Sept plaques de couleurs différentes servaient de support aux lampes d'éclairage tout autour de l'église. A gauche de la porte d'entrée, une lanterne en fer blanc avec deux verres ordinaires donnaient une faible lumière dans le tambour. Depuis, c'est l'électricité qui s'est emparée des lustres et du chauffage.

**La chaire**, d'où le prêtre prêchait

Si l'on se réfère à la visite paroissiale de 1807, la chaire existait depuis déjà quelques années, puisqu'elle nous est décrite comme *«vermoulue avec un pied pourri»*.

En octobre 1834, la Fabrique investit péniblement dans son remplacement : *«En premier lieu le dit Sieur Jean Baptiste Milhau promet et s'oblige envers les membres du dit Conseil de Fabrique de confectionner une chaire en bois de noyer d'après le modèle dont le plan lui a été remis et ce pour le prix et somme de 280 francs ...»*

Nous avons toujours face à la chapelle Saint Laurent, la tribune du prédicateur en bois de noyer avec une rampe en fer et une main courante également en noyer. La rambarde a été réalisée en 1835 par Joseph Salles, serrurier narbonnais pour la somme de 80 francs.

## Les fonts baptismaux

Ils se situeront toujours au fond de l'église mais changeront de place en fonction de l'évolution de l'entrée et de l'implantation de l'escalier menant à la tribune. Ils auront souvent besoin d'aménagements et d'assainissement :

**En 1807**, les fonts baptismaux sont équipés d'une cuvette en cuivre.

**En 1837**, le cuivre s'est terni et on le change par un petit bassin à trois côtés en pierre de taille. Il est scellé dans le mur et fermée par un couvercle en bois blanc.

**En 1862**, suite à une demande de Monseigneur l'évêque, des travaux vont être réalisés à partir du constat suivant : les fonts baptismaux placés sous l'escalier qui permet l'accès à la tribune des pénitents, sont humides et malpropres « ... *Monseigneur l'évêque trouvant que les fonts baptismaux, placés sous la tribune de Messieurs les Pénitents, ne sont pas dans un état de décence convenable…*».

Il est demandé à la Fabrique et aux Pénitents de prendre en charge chacun pour moitié les modifications à apporter. Dès lors, des cérémonies dignes, dans un cadre plus aéré et plus lumineux pourront se dérouler.

## Les bénitiers

Nous n'avons pas retrouvé «*un bénitier en marbre blanc*» qui était adossé au «*pilier soutenant la tribune placée au fond de l'église*».

Actuellement, deux vasques de marbre noir encadrent l'entrée. Elles contiennent l'eau bénite permettants aux fidèles de se signer. Depuis quelques temps, la municipalité a transféré un bénitier qui se trouvait dans la chapelle de Céleyran. Il a été placé avec soin dans la chapelle Sainte Claire.

## Les statues

Saint Julien et Sainte Basilisse, patrons de la paroisse ont une place de choix dans le chœur. On note la présence d'autres statues. Elles ont parfois été mises en évidence dans les chapelles, parfois oubliées dans les réserves. On peut voir tout d'abord, près des fonts baptismaux saint Pierre et saint Jean-Baptiste

Le premier est reconnaissable aux clefs qu'il tient dans sa main gauche. Il porte la toge, la barbe est relativement courte et bouclée. Protecteur des pêcheurs, des forgerons et des moissonneurs, il guérit la fièvre, la folie, les morsures de serpents. Il est le premier apôtre appelé par Jésus-Christ.

Saint Jean-Baptiste est le prophète qui a annoncé la venue de Jésus-Christ et qui l'a baptisé. Il l'a également désigné comme « *l'agneau de Dieu* » qui deviendra le symbole du Christ s'offrant en sacrifice pour la libération et le salut de l'homme. Ce petit animal est l'attribut de Saint Jean-Baptiste. On le retrouve au pied de notre statue avec, entre ses pattes, la croix de résurrection. La coquille tenue dans la main droite de Jean, symbolise le baptême donné à Jésus. On peut comprendre que cette sculpture ait été déplacée près des fonts baptismaux.

Dans les chapelles latérales, nous pouvons nous recueillir devant d'autres statues :

Notre Dame de Lourdes

Saint Expédit

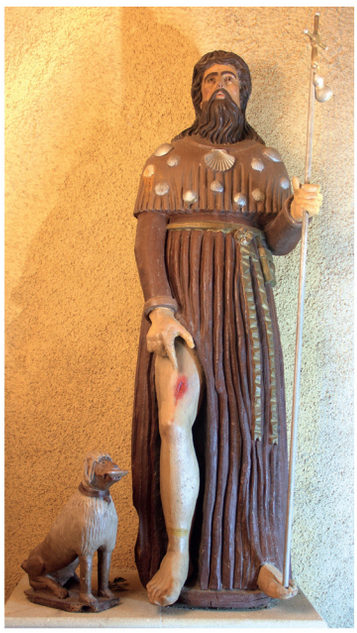

Saint Roch

Sainte Germaine

**Notre Dame de Lourdes.** Marie a les mains jointes, en prière. Notre Dame est vêtue d'une robe aux couleurs, blanche et bleue, signe de pureté. Mais ce sont ses yeux, qui sont le plus parlant. Ils sont levés vers Dieu et semblent porter tout son être vers celui-ci.

**Saint Expédit.** Vêtu d'un uniforme de soldat romain, tenant haut une croix portant le mot «hodie» dans la main droite. Il a la palme du martyr dans l'autre main. Son pied écrase un corbeau avec le mot «cras» pour rappeler que lors de sa conversion un corbeau envoyé par le diable, lui apparut en criant «*cras ! cras ! cras !*» (demain). Il répondit en disant «*hodie ! hodie ! hodie !*» (aujourd'hui).
On le prie pour des causes toujours liées à une certaine urgence : réussir un examen, son permis de conduire, réussir une bonne affaire ... c'est le patron des écoliers.

**Saint Roch.** Il est né à Montpellier. Contrairement à ce que l'on croit souvent, il n'est pas allé à Compostelle mais bien en pèlerinage à Rome. Il est aisément reconnaissable car il est toujours accompagné d'un chien. Il montre en général la plaie de sa cuisse (bubon). Le pouvoir de Saint Roch contre la peste tient au fait qu'il en fut lui-même atteint et qu'il en fut guérit. Il est invoqué pour combattre les maladies contagieuses et les épidémies. Il se raconte que cette sculpture aurait été réalisée par un statuaire montpelliérain selon une technique originale. Elle consistait à bâtir la statue autour d'un fagot de sarments de vignes. Elle fit une entrée remarquée dans le village, juchée sur la charrette de Monsieur Cathala, citoyen sallois.

**Sainte Germaine**. Les moutons et son tablier fleuri sont ses attributs classiques. Atteinte d'une maladie dès son plus jeune âge, elle a une main atrophiée. Sainte Germaine est la patronne des faibles, des malades, des déshérités.

**Saint Antoine de Padoue**. Il est souvent invoqué pour retrouver des objets perdus. Ici, il tient un livre sur lequel est assis l'Enfant Jésus. Cela rappelle un épisode de la fin de sa vie passée près de Padoue sur les terres du comte Tiso.

**Sainte Barbe.** Représentée en jeune fille, avec une palme de martyre, elle peut porter une couronne, un livre. Une tour à trois fenêtres (en référence à son adoration de la Sainte Trinité), un éclair constituent également d'autres caractéristiques de la sainte. De même, elle peut tenir une plume de paon, symbole d'éternité ou fouler à ses pieds son père qui est aussi son persécuteur.
Cette statue a été récemment offerte à la paroisse par les sapeurs-pompiers de Salles.

**La Pietà**. Au fond de l'église, face au chœur, se trouve une remarquable statue de Vierge de Pitié (Pietà), don d'un généreux sallois. Marie est seule assise sur un promontoire rocheux avec son fils mort sur les genoux. Son visage exprimant une grande douleur. Le blanc et le bleu dominent. Les seules touches de rouge témoignent des blessures infligées.

**Saint Joseph**. Personnage très aimé par les chrétiens, Saint joseph, le charpentier, apparaît ici comme un vieillard barbu. Il tient dans sa main droite un bâton orné par une branche fleurie. C'est le symbole du choix de Dieu à son égard en tant qu'époux de Marie. Ces fleurs de lys sont synonymes de chasteté et pureté. Avec sa main gauche, il nous présente l'enfant Jésus. Ce dernier tient le globe terrestre pour indiquer sa royauté sur l'univers. Il trace avec deux doigts le geste de la bénédiction signifiant qu'il est venu apporter aux hommes la paix et le bonheur.

St Antoine de Padoue

Sainte Barbe

Vierge de Pitié

Saint Joseph

Outre ces nombreuses statues, on peut aussi évoquer :

**Le confessionnal** en bois de noyer. Les fidèles venaient y avouer leurs péchés et recevoir leur pénitence. Il se trouvait initialement dans la chapelle Saint Laurent. Lors d'un déménagement il s'est effondré. Les seuls éléments récupérés ont servi à réaliser l'ambon placé dans le chœur.

## Les tableaux.

De dimensions diverses, ils couvrent certains murs. Ces tableaux ont souvent changé de place ; l'un d'eux est longtemps resté derrière l'autel. D'autres ont regagné les réserves ; certains sont délicatement nettoyés par quelques rares fidèles dévoués.

L'un d'entre eux a attiré particulièrement notre attention : il pourrait représenter un archevêque narbonnais devant les tours de saint Just ainsi que la naissance, la mort et la résurrection du Christ. Un véritable chef-d'œuvre qui mériterait une place de choix dans notre église.

## Le chemin de croix.

En 1837, le via crucis était représenté par quatorze tableaux.

Aujourd'hui ce chemin de croix prend un aspect plus moderne. On s'arrête à chaque station placée tout autour de la nef, pour méditer sur les souffrances de Jésus parcourant le chemin du Calvaire.

## Les chandeliers.

Il y en avait beaucoup par le passé et ils étaient utiles non pas seulement au décor mais aussi à l'éclairage. Aujourd'hui nous en retrouvons certains posés sur les autels.

## Les reliques.

Pour pouvoir célébrer la messe sur un autel, celui-ci doit être consacré par un évêque. Par contre, on bénira simplement un autel mobile moins utilisé par le prêtre.

Dans le premier cas, des reliques témoignent de la consécration. Elles sont enfermées dans une cavité, dite sépulcre. Celles-ci sont déposées dans un récipient. Une pierre naturelle scellée avec du ciment béni doit fermer le sépulcre. Dans notre église, cette cavité se situe sur le rebord de la table du maître-autel, dans la partie antérieure. Les reliques ne sont pas seulement les ossements d'un saint. Elles peuvent être aussi des fragments de ses vêtements ou des objets lui ayant appartenu.

Outre celles de l'autel, notre église abrite de nombreuses autres reliques qui étaient présentées autrefois lors des processions, à tous les pèlerins : les reliques de Saint Julien et Sainte Basilisse, celles de Saint Roch par exemple. C'est grâce à elles, en les approchant, en les touchant ou en les vénérant, que les pèlerins avaient la possibilité d'obtenir la grâce pour laquelle ils s'étaient mis en route. Et plus ils visitaient de reliques, plus ils augmentaient leurs chances de gagner les faveurs du ciel.

Reliquaire de la paroisse de Salles contenant deux reliques :
à gauche : *«Étoffe ayant touché à SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS»*
à droite : «*Parcelle de Vêtement de Soeur MARIE-CÉLINE de la PRÉSENTATION*»

# Les chapelles

On peut distinguer deux phases dans l'apparition des chapelles. En un premier temps, celles réalisées dans la nef elle-même, puis plus tard la création des chapelles latérales.

## Les quatre chapelles dans la nef

On en comptait quatre : celle de Saint Blaise et de Saint Jacques, une autre dédiée à la Sainte Vierge, la dernière à Saint Roch. Dans les documents on retrouve souvent la description de leur Autel et la façon dont ils sont ornés. Peu de renseignements nous sont donnés pour leur implantation. On lit dans les registres paroissiaux:

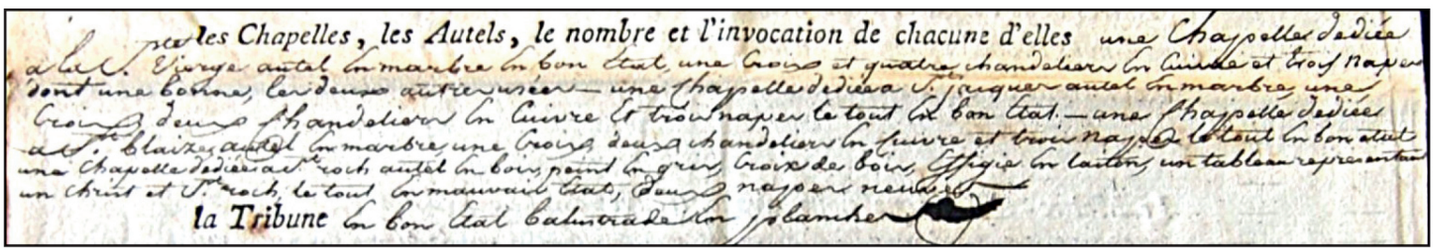
les Chapelles, les Autels, le nombre et l'invocation de chacune d'elles une Chapelle dédiée
à la S.te Vierge autel en marbre en bon état, une croix et quatre chandeliers en cuivre et trois nappes
dont une bonne, les deux autres usées — une chapelle dédiée à S.t Jacques autel en marbre, une
croix deux chandeliers en cuivre et trois nappes le tout en bon état. — une chapelle dédiée
à S.t Blaise, autel en marbre, une croix deux chandeliers en cuivre et trois nappes le tout en bon état
une chapelle dédiée à S.t roch, autel en bois peint en gris, croix de bois, effigie en laiton, un tableau représentant
un christ et S.t roch, le tout en mauvais état, deux nappes neuves et
la Tribune en bon état balustrade en planches

*«Une chapelle dédiée à la Sainte Vierge avec un Autel en marbre, une croix, 4 chandeliers en cuivre et 3 nappes dont une bonne, les deux autres usées.»* La statue de la Sainte Vierge serait un don de la famille Milhau et plus particulièrement de leur fille Alexandrine.

*«Une chapelle dédiée à Saint Jacques avec un Autel en marbre, une croix, 2 chandeliers en cuivre, 3 nappes, le tout en bon état.*

*Une chapelle dédiée à Saint Blaise avec un Autel en marbre, une croix, 2 chandeliers en cuivre, 3 nappes, le tout en bon état.*

*Une chapelle dédiée à Saint Roch avec un Autel en bois, peint en gris, une croix en bois, une effigie en laiton, un tableau représentant le christ et Saint Roch, le tout en mauvais état et 2 nappes neuves.»*

Cependant, on peut situer sans équivoque la chapelle Saint Blaise dans le chœur de l'ancienne chapelle seigneuriale de notre église. Le 23 décembre 1866, Emmanuel Claret, doyen de la paroisse de Coursan, lèguera 500 francs à la Fabrique de Salles. Cela servira entre autres choses à financer la statue de saint Blaise. Celle dédiée à la Sainte Vierge se trouve à droite du chœur si l'on regarde l'Autel principal actuel. Nous serons moins sûrs de nous pour localiser St Roch et Saint Jacques. Il semble que leur statue ait parfois changé de place. Étant tous deux amis et pèlerins, ils portent le signe de la coquille. De nombreux éléments donc troublent notre jugement. Nous remarquons que chaque chapelle est bien munie d'un autel, qu'il soit en bois ou en marbre. Ce sont des lieux de recueillement, à l'intérieur de la nef.

Jusqu'aux années 1800, les 712 habitants du village pouvaient assister aux célébrations sans trop de problèmes. Mais en 1835, la population augmente et s'élève à 980 âmes. On est à l'étroit dans le bâtiment, il va donc falloir trouver des solutions. De plus, nous l'avons vu plus haut, à cette même période les murs de l'église posent problèmes ; ils se lézardent et de graves fissures se forment entre le chœur et la nef.

## Les chapelles latérales

En lisant les livres de la Fabrique à partir des années 1835, on perçoit bien les préoccupations d'alors.

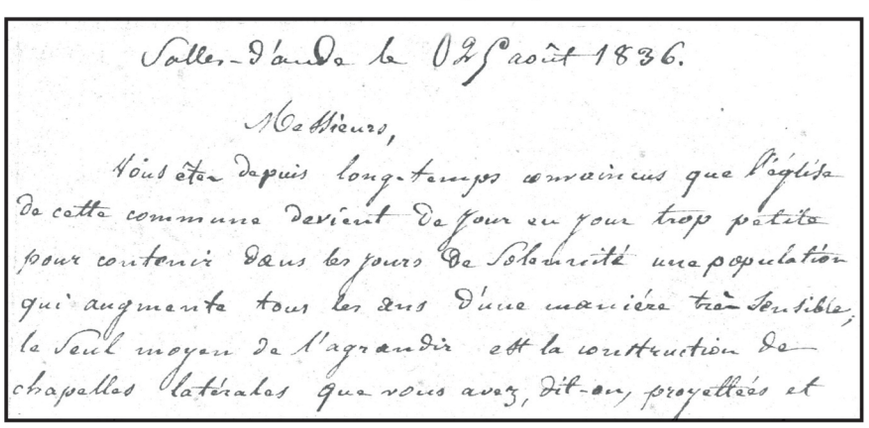
Salles-d'Aude le 25 août 1836.

Messieurs,

Vous étes depuis longtemps convaincus que l'église
de cette commune devient de jour en jour trop petite
pour contenir dans les jours de solennité une population
qui augmente tous les ans d'une manière très sensible,
le seul moyen de l'agrandir est la construction de
chapelles latérales que vous avez, dit-on, projettées et

*«Salles le 25 Août 1836*

*... l'église de cette commune devient de jour en jour trop petite pour contenir dans les jours de solennité une population qui augmente tous les ans d'une manière très sensible, le seul moyen de l'agrandir est la construction de chapelles latérales ...»*

Le constat est fait. On vient de voir que la nef accueille déjà quatre chapelles. Que faire ?
Il faut trouver d'autres solutions. C'est le curé de la paroisse qui, le premier va avoir l'idée d'ouvrir le mur, côté Ouest, face à la porte. Le terrain sur lequel on peut agrandir n'est autre que la cour du presbytère.

D'autant plus que l'élargissement de l'église va permettre de résoudre quelques problèmes techniques.

*«Considérant enfin que la construction dont il s'agit devient très utile non seulement pour agrandir l'église, mais même nécessaire pour servir de contrefort ou point d'appui à un des arceaux de l'église qui depuis quelques années parait avoir fait un mouvement et qui par suite de la construction précitée sera, au rapport des maîtres maçons, à l'abri de tout danger.»*

## La chapelle du purgatoire

En avril 1836, le curé Barrié va demander l'autorisation à l'évêque de construire la chapelle du purgatoire pour les défunts. Il utilisera les fonds disponibles du bassin du purgatoire. Il faudra ouvrir le mur, créer un arceau et une niche de 3 mètres de profondeur.
*« ... la construction de la chapelle précitée devant servir à agrandir l'église qui devient tous les jours trop petite.»*

Il est précisé que la chapelle sera «*placée en face de la porte, entre le 4eme et 3eme arceau de la voute, attenant à la tribune de Messieurs les Pénitents.»*
Aujourd'hui, c'est Notre Dame de Lourdes qui l'occupe.

On craint que cette ouverture ne fragilise les murs de tout l'édifice. Mais le conseil de Fabrique est consulté ; il émet un avis favorable qui encourage la réalisation de cette première chapelle et incite à d'autres constructions.
Cela ne se fait pas attendre.

## La chapelle saint Laurent

Dès juillet 1836, Laurent Capman père donne 200 F pour créer la chapelle Saint Laurent. Il demande en retour deux chaises à perpétuité à accoudoirs et à double sièges. On le fait patienter. Il insiste, argumente et prouve que cela sera avantageux pour la Fabrique car elle augmenterait le revenu des chaises ou bancs.

*«Je viens aujourd'hui vous dire que mes intentions seraient de faire bâtir à mes frais et dépens une de ces chapelles, à condition toutefois que la fabrique s'oblige à fournir gratuitement à droite en y entrant, pour moi et mes descendants tant qu'elle existera deux chaises à accoudoirs et à double siège. Le reste de l'espace de cette chapelle restera à la disposition de la Fabrique pour y faire construire un autel si elle le veut et y placer d'autres chaises dont l'abonnement annuel sera totalement au profit de l'église.»*

Le 11 septembre de la même année, le Conseil de Fabrique communique la réponse favorable faite par le Vicaire Général de Carcassonne en date du 7 septembre.
Jouxtant celle du purgatoire, la chapelle Saint Laurent voit le jour. Longtemps le confessionnal en bois de couleur brune y était logé. Saint Roch et saint Antoine de Padoue y ont trouvé refuge aujourd'hui. Mais, tout aussi intéressant, on peut y voir les moellons qui servent de renforts à la construction des premiers murs de l'église.

Les deux premières demandes ayant obtenu un franc succès, pourquoi ne pas continuer à élargir la nef ?

## La chapelle Sainte Claire

En avril 1837, c'est au tour de Jacques Azam, riche propriétaire, de se manifester. Il souhaite participer à l'agrandissement et propose de financer une chapelle supplémentaire dédiée à Sainte Claire (prénom de son épouse).

*« En faisant construire à ses frais et dépens une des dites chapelles à condition qu'il lui sera fourni par la Fabrique dans cette chapelle une place pour lui et une pour son épouse pour tout le temps que la loi peut le permettre.»*
Ce qui est accordé aux uns, l'est aux autres ; Jacques Azam aura sa chapelle !

La chapelle Sainte Claire se situe actuellement tout près de celle dédiée à la Sainte Vierge. Elle abrite deux ravissantes statues représentant, Sainte Germaine et Sainte Barbe. On peut y voir aussi le bénitier de Céleyran.

Avec cette troisième chapelle se termine l'élargissement de la nef. Il est indéniable qu'il a permis à la Fabrique de récupérer des espaces pour loger quelques chaises et donc un peu d'argent tiré des locations. Cela permet alors de réaliser les autres travaux urgents, rappelons-nous de la toiture !

Mais on reste insatisfait sur les agrandissements. Les chapelles sont peu profondes et la population est toujours mécontente surtout les jours de grandes cérémonies. On ne peut plus «pousser les murs», on va alors tenter de gagner en hauteur. Depuis 1778 la confrérie des Pénitents blancs logeait dans une tribune.

Nous avons parlé plusieurs fois de la Fabrique, nous avons aussi cité les Pèlerins et les Pénitents Blancs. Il est temps de faire rapidement le point sur les confréries salloises et de voir le rôle qu'elles ont joué dans les modifications intérieures de l'église.

# Les confréries,
# leur rôle dans la transformation de l'église.

Au fil des ans des confréries vont s'implanter dans notre Église. On peut en évoquer quatre et rappeler le rapport qu'elles ont entretenu avec le conseil de Fabrique dont le statut était particulier. Elles ont été créées en :

1682, la confrérie de la Charité
1711, la confrérie Saint-Blaise
1731, la confrérie des Pèlerins
1768, la confrérie des Pénitents Blancs

Petit à petit, toutes ces congrégations vivent en communauté dans notre église et poursuivent sensiblement le même but : promouvoir la foi catholique et aider les pauvres du village.

## La confrérie de la charité

A notre connaissance, c'est la première à apparaître à Salles. Son rôle principal était de prodiguer des soins aux malades et aux infirmes.

*«Établissement de la Confrérie de la charité dans le lieu de Salles, le 8 mars 1682, par Barthélémy, prêtre de la congrégation de la mission, en vertu de l'autorisation du Cardinal De Bonzy, archevêque et Primat de Narbonne et au consentement de M Henry De Ferrouil de Fouzilhon, curé et habitant de la paroisse - Pour le soin des malades et infirmes.»*

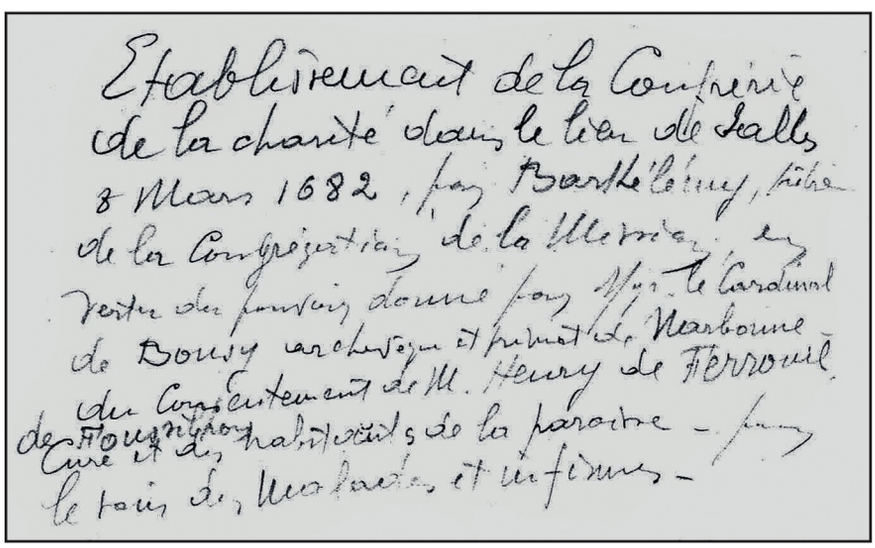
Etablissement de la Confrérie de la charité dans le lieu de Salles 8 Mars 1682, par Barthélémy, prêtre de la Congrégation de la Mission, en vertu de pouvoir donné par Mgr. le Cardinal de Bonzy archevêque et primat de Narbonne du Consentement de M. Henry de Ferrouil de Fouzilhon curé et des habitants de la paroisse - pour le soin des Malades et infirmes -

Cette congrégation admettait des femmes *«tant veuves, mariées que filles».*

Les femmes mariées et les jeunes filles avaient besoin de l'accord des maris ou des parents pour procéder à leur adhésion.

Toutes devaient être «*pieuses*» et «*vertueuses*» ; en cas de péché, elles pouvaient être exclues.

Les obligations des frères et des sœurs, étaient de trois ordres :

- Ils étaient tenus d'assister aux cérémonies religieuses : messes, vêpres, saluts. Il leur fallait participer à certaines célébrations (adoration perpétuelle, messe de minuit, etc.). Cela se faisait souvent au détriment du temps passé aux travaux des champs et des vignes.
- Ils devaient prier, se confesser, communier au moins une fois dans l'année. Les bonnes mœurs étaient de rigueur sous peine de payer une taxe.
- Ils avaient également obligation de visiter et servir les malades et les infirmes.

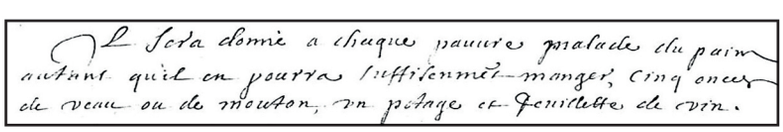
Il sera donné a chaque pauvre malade du pain autant qu'il en pourra suffisamment manger, cinq onces de veau ou de mouton, un potage et feuillette de vin.

*«Il sera donné à chaque pauvre malade, du pain autant qu'il en pourra suffisamment manger, 5 onces de veau ou de mouton, un potage et feuillette de vin.» «Aux plus maigres, on donnera en plus, le potage, un couple d'œufs et un peu de beurre.»* Par contre, on ne donnera pas de viande crue aux malades ni d'argent.

*«Et pour ne pas épuiser le fond de la confrérie, on ne donne rien à ceux qui sont attaqués d'une longue maladie, encore plus si elle est incurable.»*

Ils avaient obligation de célébrer les funérailles gratuitement : les frères organisaient une procession de la maison du défunt jusqu'à la fosse. Celle-ci était creusée par eux-mêmes. Ils passaient par l'église où ils participaient à la messe. Lors des funérailles, des lanternes étaient portées de la maison du défunt jusqu'au cimetière.

De plus, la confrérie était souvent occupée à rechercher des ressources pour assurer l'assistance à la population. L'entretien de l'église restait la préoccupation du curé et de ses paroissiens ; d'ailleurs on ne relève pas de grands ou petits travaux au cours de cette période.

# La confrérie de Saint Blaise

Difficile, là encore, d'avoir des informations précises. Un document produit lors d'un différend entre la Fabrique et la confrérie en 1826, nous donne à penser que l'installation de cette confrérie peut se situer avant la révolution. *«Considérant que les usages actuels de la dite confrérie sont fondés sur d'anciens statuts perdus, dans les temps orageux de la révolution…»*

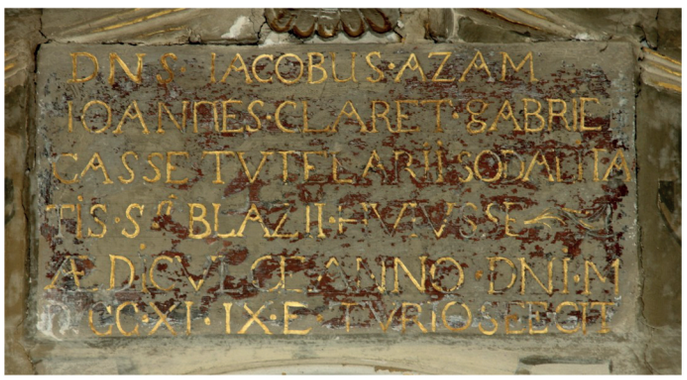


Dans leur chapelle située à droite en entrant dans l'église, on trouve un magnifique autel. Sur la plaque frontale, on peut y déchiffrer l'inscription de reconnaissance faite aux généreux donateurs : DNS•IACOBUS•AZAM•IOANNES•CLARET•GABRIEL•CASSE•TUTELARII•SODALITATIS•Sti•BLAZII•HUIUS•SE•ÆDICULOE•ANNO•DNI•MDCCXI•E•TURIOS•FECIT *Le Seigneur Jacques Azam, Jean Claret, Gabriel Casse, protecteurs de la confrérie Saint Blaise . En l'an 1711 de notre seigneur, fut élevé l'autel de cette chapelle.*

On peut donc affirmer que la confrérie existait bien à cette date là. Peut-on raisonnablement supposer qu'elle avait été créée avant la construction de l'autel ? Pourquoi pas dans les années 1700 si l'on établit un lien entre l'âge des donateurs et la naissance de la confrérie.

Les obligations des confrères sont les mêmes que pour la première congrégation :

- Assister dévotement à la messe qui se tient chaque 3 février dans la chapelle Saint Blaise, jour de la fête du saint. Il est invoqué pour guérir les maux de gorge. On lui prête cette vertu pour avoir guéri un enfant blessé par une arête de poisson.
- Organiser la sépulture des défunts confrères et consœurs, faire dire des messes, aider les nécessiteux.

Pour alimenter les ressources de la congrégation, chaque membre verse annuellement une pugnère de blé marchand aux marguilliers. Ces derniers reçoivent 30 sols par messe dite pour un défunt et payent le curé 36 francs par an pour célébrer les messes et les fêtes de leur saint patron.

Cette confrérie n'a eu qu'un rôle mineur dans les travaux réalisés dans l'église. Elle s'est contentée d'occuper une partie de l'ancienne chapelle seigneuriale et de profiter des dons de trois généreux propriétaires pour faire élever un autel. Elle a participé également à la vie de la paroisse en organisant des processions et en achetant de la cire pour éclairer les lieux.

# La confrérie des Pèlerins

Si l'on parcourt les livres qui traitent des Pèlerins sallois, on trouve la date où la confrérie a été <u>rétablie</u>.

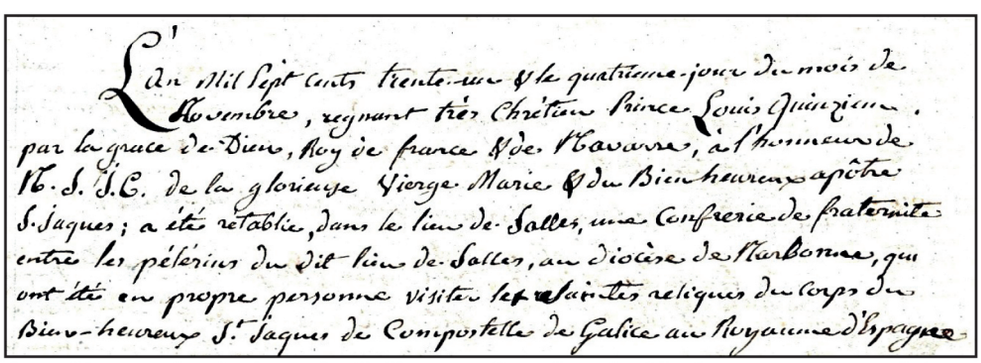

*«Le 4 novembre 1731, régnant le très chrétien Prince Louis XV, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à l'honneur de Notre Seigneur Jésus Christ, de la glorieuse Vierge Marie, du Bien heureux apôtre Saint Jacques ; a été rétablie dans le lieu de Salles, une confrérie de fraternité entre les pèlerins du dit lieu de Salles, au Diocèse de Narbonne, qui ont été en propre personne visiter les Saintes reliques du corps du bien heureux Saint Jacques de Compostelle de Galice au Royaume d'Espagne».*

Pourquoi parler de rétablissement ? On peut dire que de nombreuses confréries fixées dans les villes ont essaimé dans les villages. Observons ce qui s'est passé à Narbonne. Les renseignements concernant leur implantation sont peu précis. Cependant, la médiathèque de la ville possède un missel daté de 1358. Faut-il en déduire que l'influence des pèlerins narbonnais a atteint notre village entre la fin du XIVème et le début du XVème siècle ? Pour quelle raison ne retrouve-t-on pas de trace entre cette période et 1731, moment où la confrérie est rétablie dans notre communauté ? Mystère ! À ce jour, l'absence de documents ne nous permet pas d'émettre d'hypothèse.

Les objectifs des Pèlerins étaient les mêmes que ceux des autres confréries : faire acte de charité fraternelle auprès des frères malades.
Au décès de chaque confrère, les héritiers paieront 1,50 franc sans qu'aucun d'eux ne puisse succéder à la place du défunt. Ce sont les pèlerins qui, en cas de décès, conduiront le cadavre au tombeau et donneront chacun 10 centimes pour l'obit.

Leur implication dans la vie quotidienne sera importante. Leur nombre ira croissant, ils voudront se faire entendre et pouvoir se réunir. Pour cela, ils demanderont l'autorisation de placer une cloche sur le petit clocher-mur et pour se réunir, ils établiront une tribune qui leur donnera une certaine liberté durant les offices. Cette tribune sera réalisée côté Est, au dessus de la chaire actuelle.

Cette congrégation occasionnera quelques soucis à la Fabrique ; les pèlerins avaient tendance «*à tricher*» sur le nombre de chaises et de bancs qu'ils étaient autorisés à occuper gracieusement. Des rappels à l'ordre multiples et fermes ont dû être faits ! Un second conflit éclate avec le curé Montagné en 1845. Les confrères refusaient de confier la clef permettant de traverser leurs tribunes pour en rejoindre une troisième récemment créée en prolongement des deux autres. On le voit, la cohabitation n'était pas simple ! Ils attendront 30 ans avant de se doter d'un autel en marbre et s'adjoindront une sacristie pour entreposer leur matériel 27 ans plus tard.

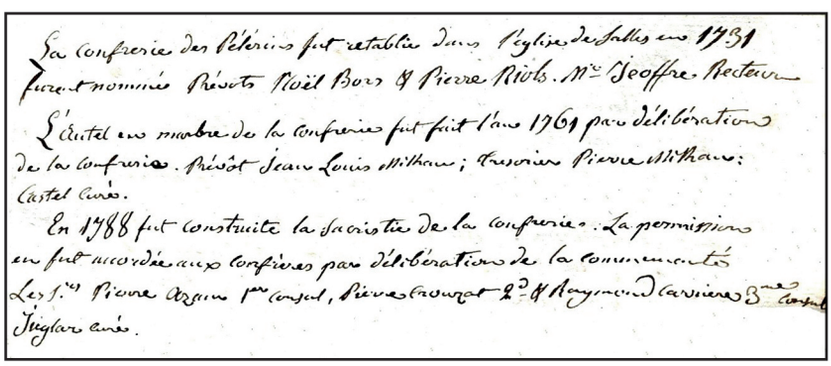

La confrerie des Pélerins fut retablie dans l'eglise de Salles en 1731
furent nommés Prévots Noël Bors & Pierre Riols. Mr Jeoffre Recteur
L'Autel en marbre de la confrerie fut fait l'an 1761 par délibération
de la confrerie. Prévôt Jean Louis Milhau ; Tresorier Pierre Milhau :
Castel Curé.
En 1788 fut construite la sacristie de la confrerie. La permission
en fut accordée aux confrères par délibération de la communauté
Les Srs Pierre Azam 1er consul, Pierre Crouzat 2d & Raymond Carrière 3me consul
Juglar curé.

- **1731** : rétablissement de la confrérie-
Prévôt : Noël BORS, Pierre RIOLS
Recteur : JEOFFRE
- **1761** : Autel en marbre
Prévôt : J-L MILHAU, trésorier : P. MILHAU
- Curé : CASTEL
- **1788** : Sacristie
1°consul P. AZAM, 2°consul P. CROUZAT, 3°consul R. Carrière - Curé : JUCLAR

# Confrérie des Pénitents blancs

La confrérie a été créée le 25 mars 1768. Le 15 avril de la même année, avec *« la permission de M l'abbé De Bojat vicaire général de Mgr l'archevêque et Primat de Narbonne…»* autorisation est donnée d'inscrire les noms des premiers pénitents de Salles.
Certains membres créateurs adhéraient auparavant à celle de Fleury. De nombreuses recherches ne nous permettent pas d'expliquer cette scission. Y a-t'il eu un problème entre les pénitents ? Étaient-ils trop nombreux à Fleury pour être accueillis correctement ? Y a-t-il eu volonté d'autonomie ?
Autant de questions qui restent sans réponse.

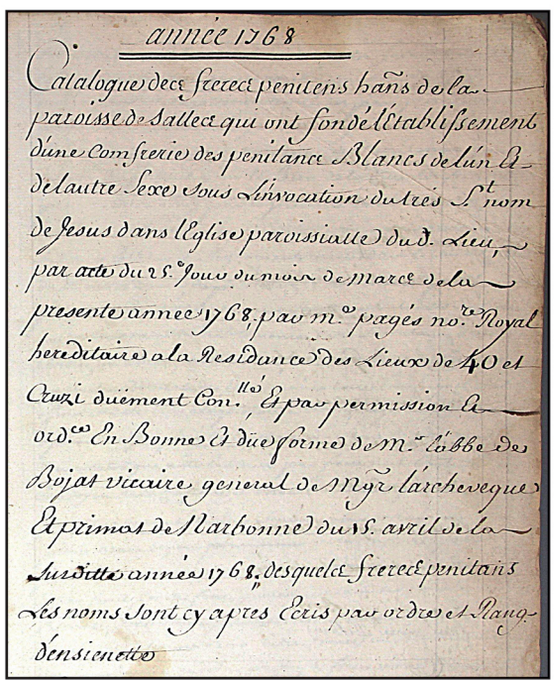

année 1768
Catalogue des freres penitens hans de la
paroisse de Salles qui ont fondé l'Etablissement
d'une Comfrerie des penitans Blancs de l'un et
de l'autre Sexe sous l'invocation du très St nom
de Jesus dans l'Eglise paroissialle du d. Lieu,
par acte du 25e Jour du mois de Marc de la
presente annee 1768, par me pagés no.re Royal
hereditaire a la Residance des Lieux de 40 et
Cruzi duëment Con.llé, Et par permission et
ord.ce En Bonne et due forme de Mr l'abbe de
Bojat vicaire general de Mgr l'archeveque
Et primat de Narbonne du 15. avril de la
susditte année 1768, desquels freres penitans
Les noms sont cy apres Ecris par ordre et Rang
d'ensienette

Penchons nous alors sur ce que nous connaissons à partir des registres établis.
La confrérie est composée d'hommes et de femmes ordinaires, qui ne sont ni prêtres, ni moines, ni religieux. Ils s'organisent en association de confession catholique ; ils se considèrent comme des frères, sur un même pied d'égalité. Les nobles côtoient les bourgeois, les artisans, les ouvriers, les agriculteurs.
Cette agrégation de laïcs est encadrée par l'évêque et de ce fait reconnue par l'église. Ses membres s'emploient essentiellement à pratiquer et susciter la foi catholique ; ils viennent aussi en aide aux confrères nécessiteux.

Ces frères et sœurs jouent un rôle important dans la vie du village : visites aux malades, activités funéraires qui sont essentielles car les enterrements ne passeront sous l'organisation municipale qu'à la fin du 19ème siècle.

Les postes de dépenses étaient variés et liés aux besoins.
Pour les dépenses régulières, le trésorier achetait de la cire, de l'encens, des cierges. Il fallait aussi entretenir les croix (dorure) et les bancs (clous). A tout cela on peut ajouter les achats de nappes en percale, de bouquets pour l'autel, de falots (lanternes), de corde pour la cloche sans oublier la nourriture pour les nécessiteux. Très présents dans le quotidien des fidèles, les Pénitents vont avoir besoin d'espace pour mieux accueillir les paroissiens lors des offices.
Même besoin que pour les Pèlerins en quelque sorte donc mêmes solutions qui engendreront des cotisations exceptionnelles. Ce fut le cas à deux reprises au moins :

- En 1768, lors de la réalisation de leur tribune ; il fallait payer les ouvriers. Un emprunt de 400 livres sera effectué auprès d'un Pénitent aisé. Un Christ sera acheté en plus pour équiper la tribune.
- En 1810, pour pouvoir appeler les fidèles, on achète une cloche (cf. chapitre cloches).

Si les recettes restent maigres, les dépenses sont très surveillées ; les budgets offraient alors un équilibre rigoureux.

- En 1862, la tribune des Pénitents trouvera son harmonie avec les autres tribunes en étant rehaussée. L'escalier pour y accéder sera déplacé contre le mur où se trouvait l'ancienne porte initiale de la chapelle seigneuriale. Le pilier en pierre qui soutient la tribune sera remplacé par un en fonte. La confrérie seule paiera ces modifications ; en échange elle pourra récupérer les bénéfices de la location des chaises situées dans sa nouvelle tribune.

Le fond de l'église s'est donc transformé pour prendre l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

Une fois encore, comme les Pèlerins, la confrérie des Pénitents aura quelques soucis relationnels. On lit dans un courrier des Pénitents sallois, adressé au président de la Fabrique que dès 1827, des intrusions de chaises, dans les chapelles, posaient problèmes ; chacun défendant son espace et sa congrégation.

Les Pénitents se sentaient alors menacés.

*« ... nous vous supplions par conséquence à vous autres messieurs que nous nous adressons, afin que vous vous intéressiez pour nous auprès de Monsieur le curé. Il n'est pas douteux que nous devons nous y soumettre ; il parait que cette délibération a été foudroyante pour nous. Il semble d'après les menaces que Monseigneur nous fait, nous ayons occasionné quelque scandale dans l'église. Si c'est le bon plaisir de Monsieur le curé de nous interdire ou nous détruire ...»*

# La Fabrique

Établies par la loi du 18 germinal an XI (8 avril 1803), les Fabriques sont des établissements publics chargés de l'administration des biens et revenus des églises, presbytères et fonds affectés à l'exercice du culte. Elles ont à leur charge l'entretien de ces édifices tandis que les communes en sont propriétaires. Leurs règles d'organisation et de fonctionnement sont fixées durablement par le décret du 30 décembre 1809 et seules les églises érigées en cures, succursales ou chapelles vicariales ont le droit d'avoir une Fabrique.
Par la loi de 1884, leurs budgets et comptes sont soumis obligatoirement pour examen aux conseils municipaux et à partir de 1893, leur comptabilité est assujettie aux règles de la comptabilité publique : les comptes sont jugés et apurés par les conseils de préfecture ou par la Cour des Comptes.

Pour fonctionner, la Fabrique se dote d'un conseil ou assemblée délibérante et d'un bureau de marguilliers (terme préféré à celui de Fabricien) qui représente le pouvoir exécutif. Le conseil est constitué de cinq membres auxquels s'ajoutent des membres de droit : le curé ainsi que le maire de la commune.
Les cinq conseillers sont nommés par le préfet et l'évêque lors de la première constitution du conseil. Ensuite, celui-ci se renouvelle pour partie tous les trois ans, par élection lors de la séance du dimanche de Quasimodo (1er dimanche d'avril). Le conseil nomme chaque année un président et un secrétaire. Chaque conseil doit siéger quatre fois par an mais il peut se réunir en séance extraordinaire sur autorisation de l'évêque ou du préfet. En vertu de l'ordonnance du 12 janvier 1825, le conseil peut être révoqué par le ministre des Cultes. Le bureau des marguilliers se compose du curé et de trois membres élus parmi les conseillers : ils nomment entre eux un président, un secrétaire et un trésorier.

Le bureau de marguilliers se réunit une fois par mois en séance ordinaire et peut, sur convocation du président, se réunir en séance extraordinaire. L'une des fonctions des marguilliers consistait en la garde des archives de la paroisse. A côté de cela, ils devaient conserver les anciens et nombreux titres de propriété (baux, dîmes, rentes) qui étaient souvent indispensables en cas de litiges ou d'héritages.

Nous avons vu que l'église de Salles dépendait initialement du seigneur et de l'archevêché. Elle fut rattachée à l'église Saint-Etienne et Saint-Sébastien de Narbonne. Sous l'Ancien Régime, cette dernière reçoit surtout ses revenus des dîmes de certaines paroisses rattachées comme : Salles d'Aude, Armissan, Marmorières, Saint-André d'Azille et clle de Paziols.

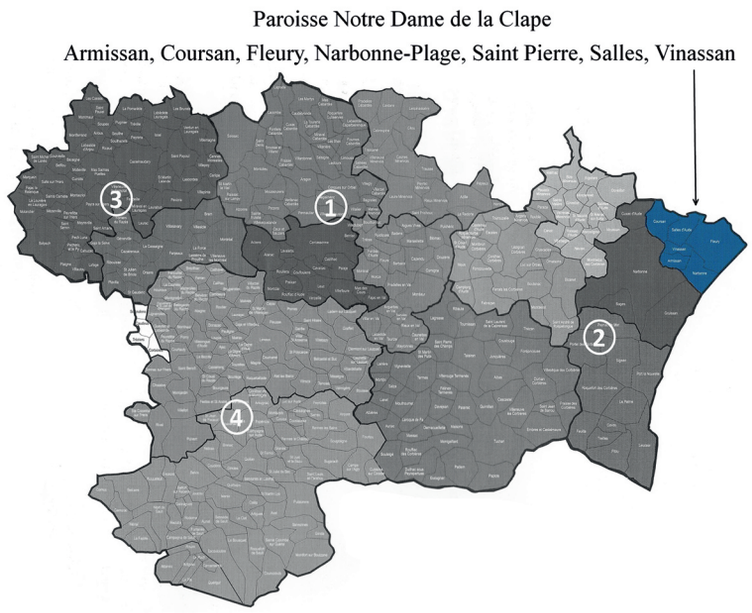


Elle sera plus tard, succursale de Notre Dame de Coursan, puis deviendra paroisse à part entière. Aujourd'hui elle dépend de la Paroisse Notre Dame de la Clape, le territoire audois étant découpé en quatre grands territoires.

Tour à tour paroisse, succursale, à nouveau paroisse, Salles va pouvoir se doter d'une Fabrique qui va décharger les curés de l'administration des biens de l'église et d'une responsabilité quelquefois lourde et à laquelle ils n'étaient pas fâchés de substituer celle des laïques.

Les livres de comptes de la Fabrique, correctement tenus, nous permettent de recenser plus facilement leurs revenus. Outre la recette obtenue par la location des chaises et des bancs, il faut ajouter celle des quêtes et du tronc placé à l'entrée de l'édifice.

Mais ces moyens traditionnels ne sont pas toujours suffisants. Il faut alors avoir recours à l'impôt exceptionnel avec l'autorisation des autorités politiques ; on peut aussi faire appel aux bienfaiteurs aisés et aux donations privées. Différentes familles de notables ont «acheté» les chapelles latérales et les tribunes, d'autres ont contribué au remplacement des cloches, des legs aideront à réaliser le clocher.

La rigueur de la gestion de la Fabrique apparaît clairement dans sa façon de procéder lors des réalisations des travaux. Des devis établis par des artisans locaux, sont soumis à l'examen et aux corrections de quelques architectes des villes voisines. Des marchés stricts sont passés après des adjudications attribuées au moins-disant. Hélas ! Revers de la procédure d'attribution, dépassements et malfaçons s'enchaînent et débouchent sur des procès longs et coûteux.

**Rôle de la Fabrique au niveau des bâtiments et de leur entretien**.

En résumé, on peut dire qu'un des rôles essentiels de la Fabrique est de mettre en œuvre la charge qui lui revient, à savoir : assurer les réparations locatives de l'église, de la sacristie et du presbytère. En fonction de ses revenus elle budgétise les dépenses avec ses seuls moyens après accord de l'Évêque et information du Maire. Mais il lui arrive de solliciter ce dernier quand les investissements sont trop importants.

Elle surveille l'état de la bâtisse, et signale régulièrement toute dégradation significative au propriétaire. Ainsi, tous les travaux de l'immeuble sont pris en charge par la commune. Nous savons que des exceptions ont été faites : la Fabrique a parfois participé aux réparations du toit, du pavé, de la sacristie et du clocher. Par contre tout ce qui est meuble lui revient : réparation des ouvertures, des vitraux, peinture, luminaires, achat de chandeliers, de vêtements, d'ornements, de chaises, de bancs, réalisation de la chaire.

Elle s'emploie à faire respecter les bâtiments. Les confréries doivent lui rendre les comptes. Elle est apte à recevoir les dons nécessaires à certaines créations (quelques chapelles, tribunes, clocher). Elle négocie avec les artisans locaux et veille à l'exécution des travaux. Elle est le lien entre l'Évêché et la Municipalité.

C'est pourquoi elle est concernée chaque fois qu'un paroissien se manifeste pour soumettre une quelconque solution. Elle était présente lorsque les chapelles latérales se sont construites, elle va l'être au moment où de riches propriétaires vont se proposer pour faire construire de nouvelles tribunes, toujours dans un souci de remédier au manque de place.

# Les derniers travaux importants du XIX$^{e}$ siècle

Nous sommes en 1842, le conseil de Fabrique se réunit et constate *« ... Que l'église étant petite pour la population nous ne pouvons donner des places à toutes les personnes qui nous en demandent ; qu'en conséquence la construction de quatre tribunes, établies sur les chapelles latérales, seraient un moyen d'agrandir.»*

C'est une période où on essaie de tout mener de front : la transformation du chœur, l'agrandissement de la porte d'entrée et la réalisation des tribunes. Le devis s'élève alors à 2494 francs. Il faut trouver de l'argent. La participation des fidèles rapporte 1140 francs ; ce n'est pas suffisant. La Fabrique réalise un prêt de 1350 francs, sans intérêt, garanti par *« ... M. M. Bellaud, chevalier de la légion d'honneur ; Tapié Maingau et Capman Laurent, tous propriétaires, ....:»*

Ce prêt pourrait être remboursé par la location à venir de chaises et de quelques bancs. On procède par ordre. Une fois la toiture et la voûte terminée, on s'occupe du Sanctuaire. La Fabrique a fait face à l'urgence. Il ne reste plus qu'à s'attaquer à l'agrandissement.

Le 14 avril 1844 : c'est à cette période que vont se réaliser les dernières tribunes.

M. Bellaud, riche propriétaire, possédant l'ancien château de Salles, lance les opérations. Il donne 450 Francs pour en faire construire une au dessus de l'entrée et *«contigüe à celle des pèlerins»*. (photo ci-contre)
Le but ? Toujours le même : agrandir, embellir et ramasser de l'argent avec le revenu de la location des chaises. En contrepartie les places de devant lui sont réservées mais il lui faut payer le prix fixé chaque année.
M. Bellaud donnera de plus deux cents francs pour un baldaquin chargé de décorer l'autel du sanctuaire.

La «concurrence» ne va pas se faire attendre longtemps. Après les vêpres du 14 avril, le conseil de Fabrique se réunit à nouveau :
Il va examiner la demande de M. Tapié Mengau, propriétaire de Céleyran, qui souhaite lui aussi donner 450 francs pour en construire une nouvelle *«au dessus de la chapelle Sainte Claire et contigüe à la tribune établie au dessus de la chapelle Saint Laurent.»*
M. Tapié Mengau va avoir les mêmes avantages que M. Bellaud

Immédiatement après, c'est au tour de M. Joseph Dellon, Sallois aisé, d'offrir 300 F pour établir une tribune sur la chapelle du Purgatoire *«contigüe à celle faite au dessus de la chapelle de saint Laurent et à la tribune des pénitents»*. Il est évident que M. Dellon aura aussi les mêmes avantages de places.

Nous ne connaissons pas le généreux donateur qui a participé à la construction de la tribune se situant au dessus de la Chapelle Saint Laurent.

Ci-contre, la photo du mur côté ouest de la nef.
- à gauche, la tribune offerte par Monsieur Tapié-Mengau ;
- à droite celle financée par Monsieur Joseph Dellon ;
- au centre, le donnateur n'est pas identifié.

Les garde-corps des tribunes sont ornés de divers emblèmes.

Pourraient-ils rappeler les confréries qui siégeaient alors dans l'église ? Aucune explication confirmée ne figure dans nos archives, mais force est de constater que devant la tribune des Pèlerins par exemple se trouvent les coquilles de Saint Jacques.

Les quatre tribunes sont construites et malgré l'augmentation régulière de la population, la Fabrique ne peut plus prétendre à un nouvel agrandissement. Rappelons que la population salloise était de 712 personnes en 1800, 980 en 1835, 1012 en 1851, et 1779 en 1886.

Malgré cela la Fabrique ne va pas se soucier de trouver d'autres places mais, dès 1850, elle va devoir gérer les espaces récemment créés. Les documents étudiés sur la période concernée ne font pas état de transformations majeures. S'ils relatent quelques réparations nécessaires, ils témoignent aussi du comportement de certains pratiquants. La fabrique va devoir s'interroger sur des problèmes conflictuels plus ou moins importants. La jalousie et la vanité qui devraient être absentes du lieu, vont se manifester.

Prenons un exemple relaté dans les registres paroissiaux :
4 juin 1852. Les chapelles ont été une source de revenus pour l'église, mais elles ont parfois fait l'objet de tracasseries que l'on pourrait peut être appeler «pêché d'orgueil». Ainsi, Pierre Capman fils, va engager une longue dispute avec sa sœur pour obtenir la *«première chaise»* dans la chapelle !
*«Par la lettre du 10 mai, Mr Pierre Capman fils de feu Laurent Capman, demande au Conseil de Fabrique de Salles d'Aude qu'il veuille décider en sa faveur la jouissance d'une première chaise dans la Chapelle de Saint Laurent et ne veut pas ce qu'il appelle la seconde. Madame Aubès sa sœur, prétend avoir les mêmes droits et veut occuper cette première chaise et refuse de prendre la seconde.»*
Comment la Fabrique va t'elle trancher ? Elle refusera de prendre position, suggèrera même un tirage au sort et incitera enfin le frère et la sœur à vivre en paix.

1861. D'autres tracasseries vont naître. Le curé écrira dans l'enquête épiscopale que la surveillance des tribunes est difficile pour ne pas dire impossible. Les relations avec les confréries posent parfois problème.

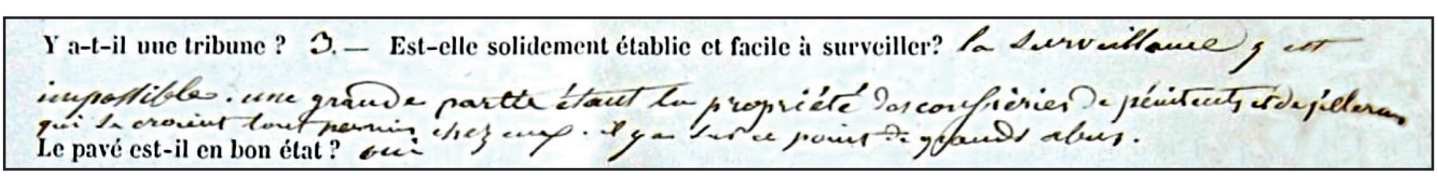
Y a-t-il une tribune ? O. — Est-elle solidement établie et facile à surveiller? la surveillance y est impossible. une grande partie étant la propriété des confréries de pénitents et de pèlerins qui se croient tout permis chez eux. Il y a sur ce point de grands abus.
Le pavé est-il en bon état ? oui

*«La surveillance y est impossible. Une grande partie étant la propriété des confréries de Pénitents et Pèlerins qui se croient tout permis chez eux. Il y a sur ce point de grands abus.»*

Malgré tout, le curé et la Fabrique ne renoncent pas à la maintenance de l'église ; leurs rapports sur l'état des lieux permettent d'alerter l'évêché et la municipalité. Leur rôle reste primordial dans la gestion des biens de l'église. Grâce à de sérieuses réparations, ils ont permis à nos édifices cultuels de bien traverser les ans.

Au siècle dernier, les donateurs sont toujours généreux mais trop rares. L'argent des quêtes se raréfie ; seule, la mise en place des nouveaux bancs faite par le curé Molinier rapporte des sommes non négligeables aux Fabriciens. Cet usage ne perdure pas et chacun de nos jours a gratuitement sa place pour entendre l'office.

Les municipalités quant à elles, ont dû lourdement s'impliquer pour maintenir les bâtiments. On relève, dans le dernier registre de la Fabrique (1903-1946) et dans les comptes rendus des conseils municipaux que nous avons pu consulter, les interventions signalant les dégâts constatés et la réactivité de la commune pour faire face aux divers travaux à réaliser :
- 1909 : demande de réparation du plafond de la tribune Saint Jacques ; les travaux sont effectués en 1910.

- 22 Janvier 1922 : réparation urgente faite à la toiture ; cela entraîne un nettoyage important de l'église.
- 1925 : il faudrait intervenir rapidement sur la partie latérale du toit, partie donnant sur la cour du «château». Une large brèche menace la voûte. Il faut consigner la tribune jusqu'en 1926, moment où seront effectuées les réparations.
- 1928 : l'entreprise Balayé et fils réalise pour 800 F de travaux dans la chapelle des fonts baptismaux et on adresse un courrier au conseil municipal car de nombreux fils électriques posent problème.
- 15 novembre 1931 : le grillage de la rosace de la chapelle saint Roch est tombé et «*a failli causer mort d'homme !*». On signale encore les problèmes de câbles électriques.
- 1935 : l'entreprise Coste se charge des lourdes réparations payées par la commune. Une charpente métallique est posée sur le toit, cinq tribunes sont consolidées, les murs extérieurs sont recrépis et le bois des deux battants de la porte est changé.

- 1936 : c'est Joseph Pélégry qui repeint le soubassement des murs intérieurs ainsi que la petite chapelle des fonts baptismaux et la table de communion du sanctuaire. Cette même année un grand déplacement des statues et des tableaux est effectué à la demande de l'évêque de Carcassonne. Les statues du Sacré Cœur, de Saint Joseph, de Saint Jacques, le tableau de la chapelle Saint Laurent changent de place.
- 1946 : la Fabrique dénonce l'état lamentable dans lequel se trouve le maître autel. Quelques années plus tard, on fera appel au savoir faire de notre menuisier local, Monsieur Cassagnaud.
- Dans les années 1955-1957, l'abbé Deffuant, dynamique prêtre ouvrier, motive ses enfants de chœur. Un immense chantier est ouvert. A coup d'échelles, de piquettes et de truelles, les petites mains vont nettoyer les murs de la nef et mettre la pierre à nu. L'abbé récompense ces petits ouvriers ; il achète un bus avec ses propres deniers et fait découvrir « le monde » à ces enfants : Paris, la Suisse, l'Italie, etc.
- 2011 : le passage à l'an 2000 prouvera que l'on peut traverser les siècles et conserver certaines valeurs.

Le bénévolat ne se perd pas grâce à la générosité et au talent de l'entreprise Vieu, père et fils qui va réparer pour la énième fois le toit et la flèche du clocher. En effet, après un orage mémorable de l'été 2011, la foudre s'abat sur la flèche causant d'importants dégâts à une partie du couvert. Il est urgent de poser un paratonnerre.

La municipalité d'alors, accepte la proposition de Fabrice Vieu. Un échafaudage impressionnant est monté. On en profite aussi pour régler la sonnerie des cloches en faisant appel à un carillonneur toulousain. A la fin des travaux, la municipalité reconnaissante organise une petite réception au cours de laquelle les bénévoles sont officiellement honorés.

Une plaque fixée dans l'entrée de l'église rappelle ce geste. On peut y lire : *«Un orage d'été 2011 a frappé le clocher de la chapelle des pénitents. La roche brisée devait être remplacée urgemment. La Mairie fit appel à M. Fabrice VIEU, artisan maçon de la commune. L'artiste réalisa l'opération pourtant délicate de main de maître et chose peu commune Gratuitement.*
*En souvenir de ce geste M. Jean-Luc RIVEL, Maire et son conseil municipal ont décidé au nom de tous les habitants de faire poser cette plaque en remerciements.»*

# Le clocher-mur, le clocher, les cloches

Nous venons d'évoquer les derniers travaux importants réalisés pour notre église. Ils portaient essentiellement sur l'évolution architecturale et l'embellissement du bâtiment. Découvrons à présent comment la Fabrique a fait entendre ses appels aux paroissiens sallois.

Nous l'avons dit plus haut, au tout début, c'est grâce au clocher-mur que le signal de regroupement des fidèles était donné.

## Le clocher-mur de la chapelle initiale et ses cloches

Dès la construction de la chapelle, le clocher-mur s'est imposé ; on ne sait pas grand-chose de lui si ce n'est qu'il a été souvent mis à rude épreuve. Conçu initialement pour supporter une seule cloche, celle de la chapelle seigneuriale, il sera très vite alourdi par celles des confréries. Sa fragilité permettra tout de même de faire entendre les appels aux fidèles pendant longtemps. Le clocher que nous connaissons aujourd'hui ne sera réalisé qu'en 1883-1884.

Jusque dans les années 1700, la paroisse n'entendra sonner qu'une seule cloche. Elle est petite car la fonte coûte cher. Elle est fragile et sera réparée maintes fois ou refondue. Pour la préserver on a eu souvent recours au maréchal-ferrant du village. Le battant, en fer, n'est pas solide, les cordes cassent souvent.

La fabrication d'une cloche nécessite un grand savoir-faire. A chacune d'elles correspond une note précise qui dépend du diamètre et de l'épaisseur de sa paroi. Mais pendant toute cette période, peu importe le son, pourvu qu'on l'entende.

*Cloche du XIV^e^. siècle, à Salles-d'Aude, près Narbonne.*—Je viens de découvrir une cloche du XIV^e^. siècle dans l'église de Salles-d'Aude, canton de Coursan, à quelques kilomètres de Narbonne (Aude). Cette cloche, ornée de deux inscriptions placées l'une au-dessous de l'autre, porte la date de 1331. Elle est d'assez petite dimension et sonne la note *ut*. Voici les deux inscriptions formées de très-beaux caractères et qu'il n'est pas besoin de traduire :

ANO DNI MCCCXXXI.
VOX. DNI. SONAT.

Il faut d'abord remarquer les abréviations ANO pour ANNO et DNI pour DOMINI. Au-dessus de l'M, du second C et du troisième X du millésime, on voit dans une petite tablette en relief le signe O (sans doute pour millesimo, centesimo, trigesimo). Les C et les X sont terminés en fleurs de lis. Les A sont formés de deux animaux fantastiques, reliés l'un à l'autre par une branche qui n'est pas sans analogie avec la traverse d'un pince-nez. L'S est un animal moitié oiseau, moitié serpent. Enfin le T se compose d'une syrène supportant une traverse horizontale. Chaque mot est séparé l'un de l'autre par deux boutons posés l'un sur l'autre, et chaque lettre est embrassée dans une petite tablette carrée en relief.

Il y a au commencement de chaque inscription une représentation du crucifiement. Le Christ est en croix, les bras étendus horizontalement, ayant sa mère à sa droite et saint Jean l'évangéliste à sa gauche. Au-dessus, à droite, le soleil est figuré par une étoile à huit rayons et la lune à gauche, par un croissant : le tout très-fruste. Notre-Seigneur est nimbé ainsi que la Sainte-Vierge ; le nimbe de saint Jean a disparu, complètement oxydé.

Cette cloche remarquable mesure 60 centimètres de diamètre inférieur et 71 centimètres de hauteur, y compris les anses ; l'église de Salles-d'Aude possède deux autres cloches, mais modernes.

Le village de Salles-d'Aude est situé dans une plaine entre la rivière d'Aude et la mer Méditerranée dont il est peu éloigné. Il faisait, avant la Révolution, partie du diocèse de Narbonne et est maintenant compris dans celui de Carcassonne.

L'église, reconstruite il y a une trentaine d'années en style *gothique troubadour*, ne contient rien de curieux, et le clocher est formé par un mur en pignon percé de trois baies ogivales.

Baron Edmond DE RIVIÈRE, du Tarn,
*Membre de la Société française d'archéologie.*

Intéressons-nous à l'une d'entre elles datée de 1331. Elle est particulièrement originale. Le Baron de Rivière, membre de la société française d'archéologie, nous la décrit (voir ci-contre) : *«Elle est d'assez petite dimension et sonne la note UT ... Cette cloche remarquable mesure 60 centimètres de diamètre inférieur et 71 centimètres de hauteur, y compris les anses».*
Il précise bien que *«le clocher est formé par un mur en pignon percé de trois baies ogivales».*

Les documents que nous avons trouvés aux archives départementales, nous permettent d'évoquer l'existence d'une autre cloche fabriquée à Gérone, en Espagne : la Manderelle.
Nous pouvons lire sur une délibération datée du 13 août 1730 :
*«Gabriel Durand, collecteur forcé de Salles a payé au maître fondeur de la ville de Gérone, la somme de trente et une livres ; et c'est pour avoir refondu une petite cloche de ce lieu, nommée Manderele ...».*
Qu'elle ait été refondue, cela ne doit pas nous étonner. C'était chose courante. Les paroisses qui n'étaient pas riches ne pouvaient en acheter de nouvelles, ni de trop lourdes ; d'ailleurs, le clocher-mur n'aurait pas pu les supporter.

Cette Manderelle n'échappe pas aux traditions et recevra son nom de baptême le 27 octobre 1730
*«... avons béni la petite cloche dite la Manderelle a qui nous avons donné le nom de Julien et Bazilisse ... le parrain a été le sieur François De Villa et la marraine Noble Dame Anne de Sauret ...»*

Les plus curieux voudront savoir à quoi correspond le mot de Manderelle. Son étymologie latine nous aide : «*mandare»* signifie appeler, convoquer, inviter (quelqu'un) à venir, le demander, le faire venir. On voit bien alors que ce choix est indissolublement lié au rôle qu'on veut faire jouer à notre petite cloche. Elle tente d'inviter les fidèles à se regrouper pour prier. Longtemps seule dans notre clocher mur, elle est toujours placée en bas du pignon. On a beau sonner à la volée, elle est à peine audible au bout du village et les paroissiens émettront souvent des doléances.

Au fil des siècles, la cloche de la confrérie des Pèlerins et celle des Pénitents viendront la rejoindre.

Regardons ce qui s'est passé en 1768. Les Pénitents en font faire une. Avant qu'elle ne soit mise en place, au dessus de celle de la paroisse, ils se réunissent dans leur Chapelle le 3 octobre 1768. Parmi les plus offrants, deux sont désignés pour être Parrain et Marraine. Jacques Jean Jean offre 36 livres et Veuve Thérèse Gleizes 12.
*«… Jacques Jean Jean avait offert pour être parrain, 36 livres pour le Bien et l'avantage de la Chapelle à Salles ce 3 octobre 1768 et a signé son offre. Et se serait aussi présentée Thérèse, pour Veuve de Jacques Gleizes étant pénitente qui aurait offert à la dite compagnie pour être marraine à la bénédiction de la cloche qui doit être bénie le jour qui sera arrêté par la dite confrérie, la somme de douze livres ...»*

C'est pourquoi tous deux assistent au baptême le 20 octobre 1768 en présence de M. Lafargue, prêtre et vicaire de Fleury. Le prénom de la marraine, Marie Thérèse, servira lors de la bénédiction.
*«Ce vingt octobre 1768 ... avons béni la cloche de la confrérie de Mrs les pénitents blancs…à laquelle on a donné le nom de Marie Thérèse. Le parrain Jacques Jean Jean et la marraine Marie Thérèse pour Veuve de Jacques Gleizes…»*

Notre clocher-mur possède jusqu'à trois cloches ; chacune d'elles sonne de façon indépendante. Ainsi chaque confrérie appelle ses confrères et consœurs et les rassemble selon ses souhaits.

Hélas les années qui vont suivre seront terribles pour le devenir des cloches, des clochers et des paroisses. 1768-1810, 32 ans se passent dans une grande agitation.
On se dirige en effet vers la Révolution. Profondément antichrétienne et antireligieuse, elle va s'attaquer à l'Église. Elle n'épargnera ni les institutions, ni les prêtres ; elle cherchera même à renverser l'Église, à la faire disparaître.
- Le 13 février 1790, un décret portant sur l'abolition des ordres religieux est proclamé. Seules les congrégations hospitalières ou enseignantes subsistent.
- Le 24 octobre 1792, la Convention impose le calendrier républicain pour effacer le calendrier grégorien. On bannit ainsi l'origine de notre ère qui débute non pas à la naissance du Christ mais à la date du 22 septembre 1792, premier jour de la république. Le dimanche disparaît au profit du «décadi» !
- Le 18 août 1792, toutes les congrégations sont supprimées.
- Le 23 Juillet 1793, la Convention Nationale décrète : *« Il ne sera laissé qu'une seule cloche dans chaque paroisse, toutes les autres seront mises à la disposition du conseil exécutif qui sera tenu de les faire parvenir aux fonderies les plus voisines dans un délai d'un mois, pour y être fondues et transformées en canons ».*
- Dès 1797-1799, sous le Directoire, elles s'ébranlent à nouveau, car toutes n'ont pas été fondues. Certaines ont été cachées sous l'eau, d'autres enterrées. On ne sait pas les réparer lorsqu'elles sont cassées ou fêlées.
- A partir de 1800, le développement de la fonte industrielle permet d'en générer un grand nombre. Les sonneries reprennent de plus belle les dimanches et les jours de fêtes religieuses au point d'en déranger certains. Trop, c'est trop !

Il va falloir mettre en place une règlementation que les maires vont gérer, ceci est encore le cas de nos jours.
A la même époque, les premières congrégations religieuses renaissent. Elles sont essentiellement féminines et se développent fortement en premier lieu en province. Les confréries vont suivre ; elles deviennent puissantes et voudront se faire entendre.

A Salles en 1810, les archives des Pénitents nous replacent dans le contexte national. Nous pouvons lire, ce début de texte daté du 3 Juin 1810 : *«Considérant que depuis la malheureuse destruction de tous les temples consacrés à Dieu et l'enlèvement des cloches ...»*

La communauté salloise n'a donc pas été épargnée et s'est retrouvée pendant la révolution avec une seule cloche comme le prévoyait la loi. Ainsi appelés de la même manière, confrères et fidèles se confondaient pendant les offices. Mais, dès 1810, les Pénitents pensent qu'il est temps d'investir en faisant de petits sacrifices :
*«Considérant encore qu'on avait assez souffert d'une si longue privation et que vu le certain fonds que le trésorier de la susdite Chapelle se trouve avoir en dépôt, il ne faudrait qu'un petit sacrifice de chaque confrère et consœur pour parfaire une somme suffisante qui servirait à l'achat d'une autre cloche.»*
Cette obole s'élève à 3 francs pour les confrères et trente sols pour les pénitentes. Ils sont nombreux à contribuer.

Huit jours après, le dimanche de Pentecôte, la décision est prise ! Frère Dellon ira à Perpignan pour acheter une cloche de 18 à 19 pouces de grandeur et de hauteur convenable. On veut une gravure en gros. Sur le tour, figurera le nom de la confrérie, le jour, le mois et l'année de sa réalisation. On y ajoutera le nom et prénom du parrain et de la marraine.

C'est Laurent Narcisse Rivière Capman, Maire qui se rend lui même à Perpignan vérifier la cloche. Celle-ci sera baptisée comme le veut la coutume. Parrain et marraine lui seront attribués : *«... Pour parin Monsieur Viguier De Lestagnol et pour maraine, Dame Catherine Alaux de Viguier, ci devant Seigneur du présent lieu...»* Il ne reste plus qu'à fixer la cérémonie.

Tout nous est relaté dans le procès verbal de l'évènement daté du 14 avril 1811, jour de Pâques : les frères et sœurs Pénitents sont réunis dans leur chapelle, après les vêpres, *«habillés de leur sac. Ils descendent en chantant le Veni Creator»*. Ils encerclent la cloche suspendue par trois perches prés du maître autel. *«A la fin de leur chant, dans un profond silence, M. Riols, prêtre et curé de la Paroisse, revêtu des ornements sacerdotaux, demande les noms des parrain et marraine».* Frère Cabart et son épouse Marie Gabrielle Dellon s'approchent et proclament timidement la décision prise le 10 juin 1810 ; ils expliquent l'absence des anciens seigneurs et rapportent leurs propos et leurs regrets. Les parrain et marraine «*se félicitent du bon souvenir que tous les confrères avaient d'eux, qu'ils étaient plus que fâchés que leur argent et leur santé, ne lui permissent pas de venir ici pour être présents à la dite bénédiction ...»*
Ils désignent le frère Cabart et la sœur Dellon comme leurs suppléants. Le prêtre poursuit la cérémonie en lavant la cloche avec de l'eau, il l'essuie et, accompagné par les choristes il entonne les psaumes usités. Il procède à l'onction d'huile à l'intérieur et à l'extérieur de la nouvelle baptisée, tout en répétant les noms des parrain et marraine.
Une fois la cérémonie terminée, le curé Riols coupe le ruban, libère le battant de la cloche et frappe par trois fois celle-ci. Ce geste est répété par les représentants de De Viguier de L'Estagnol et de son épouse, par le prieur et le sous prieur ainsi que par tous les membres présents. A l'issue de la cérémonie tous les Pénitents rangés remontent dans leur chapelle avant de signer le registre du procès verbal.

La nouvelle baptisée est mise en place dans la lucarne du haut et rejoint la campane de la Fabrique dans le clocher mur. Les Pénitents vont eux aussi pouvoir rythmer la vie de notre petite communauté et essayer de se faire mieux entendre. La sonnerie se veut si vigoureuse que le mouvement de la cloche ébranle le mur. Il faut demander l'autorisation de la changer de place. Après des négociations âpres et difficiles avec le prêtre, elle est placée dans l'ouverture du bas, au marin, à côté de celle de la paroisse.
Les années passent, on a beau sonner de toutes ses forces, les cloches restent insuffisantes pour rassembler toute la population qui commence à être moins assidue à l'office du dimanche.

Jacques Azam, riche propriétaire, pratiquant, prend conscience du problème.

# Le clocher de l'église

## Naissance de sa construction

Tout commence en 1853 quand Jacques Azam lègue 2000 F à la Fabrique pour construire un clocher.

Il faudra attendre environ 30 ans pour envisager sa réalisation. Sous la pression du curé d'alors le conseil de Fabrique se saisit de la demande. Le problème financier semble se résoudre assez rapidement. On estime à 30 000 F le prix d'un clocher avec sa flèche. On est loin des 2 000 F légués par Jacques Azam !
Le conseil municipal octroie à la Fabrique la parcelle des Merlets. Ce terrain avait été donné à la commune par Monsieur Bellaud, propriétaire de l'ancien château.

Le 1er dimanche de janvier 1883, le conseil paroissial se réunit et décide de se lancer dans la réalisation. Monsieur Berthomieu, architecte à Coursan, présente un projet sur plan ; bien que ne comportant pas de flèche, il convient. (document ci-contre)

Il faut trouver la somme nécessaire et manquante. On fait appel à des souscriptions auprès des familles chrétiennes de Salles.

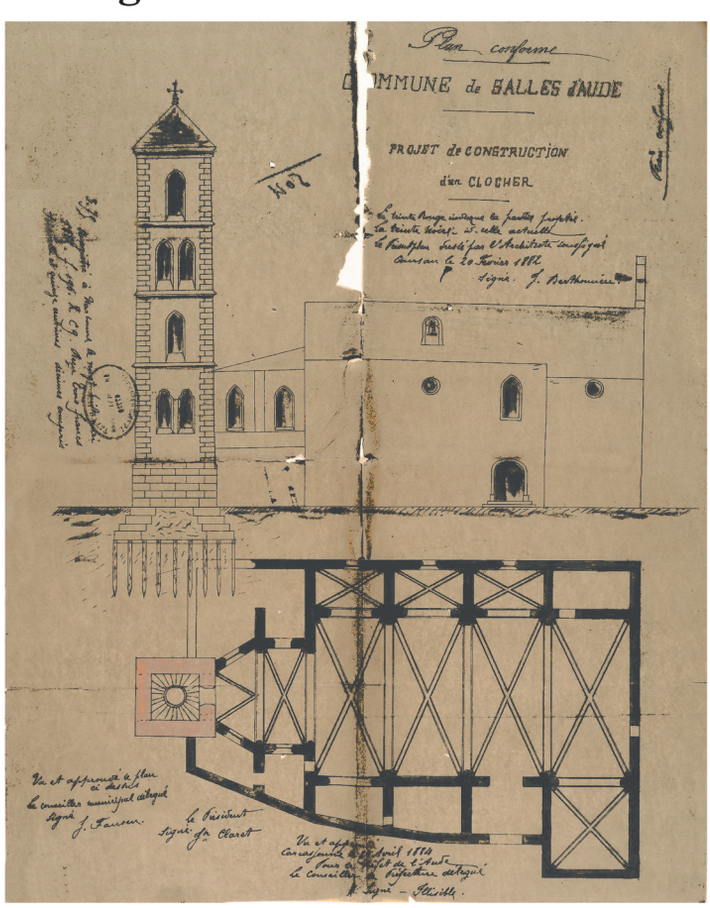

Un devis est établi et présenté le 20 février 1884. Par délibération du 20 avril de la même année, la Fabrique accepte le devis qui s'élève finalement à 20 000F. Elle lance alors un appel d'offre. Le 22 juin 1884, l'adjudication est remportée par Frédéric Durand, entrepreneur à Lespignan, recommandé au curé de Salles par celui de Vendres.

Pour obtenir le marché, M. Durand a concédé un rabais de 39%. Il devra se conformer au cahier des charges imposé par la Fabrique, suivre les indications de l'architecte, respecter les hauteurs, les formes des ouvertures, la nature des matériaux choisis et honorer le délai de 10 mois pour réaliser l'ouvrage. Ce document est lu à l'entrepreneur qui prétend ne savoir ni lire ni écrire.

Et c'est à partir de là que les vrais ennuis commencent !
Le PV de l'adjudication n'est pas signé car l'entrepreneur veut immédiatement apporter des modifications ; il réalise que 39% de rabais, c'est important !
Le 6 juillet 1884, suite à son souhait, un nouveau traité établissant de nouvelles conditions est réalisé : le clocher aura 25 mètres de haut et sera bâti en pierres de taille et non plus en moellons. Il sera fait selon le plan et devis de M. Berthomieu. Les travaux seront exécutés selon les conditions imposées par la Fabrique. Le délai de 10 mois et le prix initial restent inchangés.

L'entrepreneur est persuadé de gagner de l'argent et signe ce traité. On peut commencer les travaux !

## Les fondations du clocher

Le 7 juillet 1884, M. Berthomieu commande de procéder à la réalisation des fondations après les fouilles obligatoires. M. Durand doit planter 32 pieux qui supporteront une assise en béton. En présence d'un public nombreux M. Durand ne sait pas se servir des différents moutons qu'il s'acharne à utiliser. La photo ci-contre illustre une des techniques utilisées à cette époque sans qu'on sache si elle fut mise en œuvre à Salles. Ne parvenant pas à ses fins, il se déclare «*impuissant*» à travailler de cette manière et propose une autre technique.

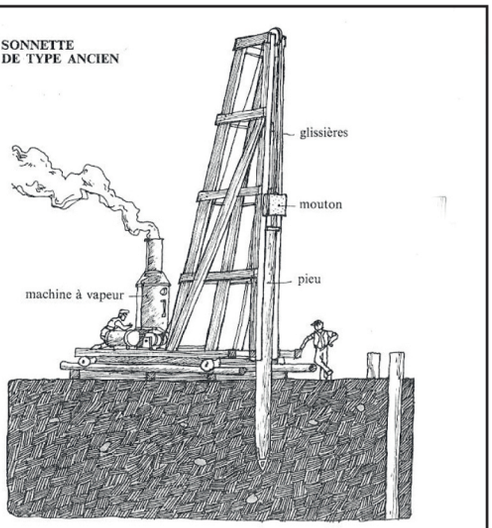


On enfonce un pieu dans le sol sous les coups répétés d'un poids (mouton) qui se déplace au-dessus de lui entre des glissières. En général, on fait plusieurs essais de battage de pieux à différents emplacements. En faisant des essais de chargement et en mesurant le tassement, on peut déterminer la capacité portante de chaque pieu à chaque endroit.

L'énorme concentration de charge sous chacun des quatre piliers principaux impose l'emploi de centaines de pieux. Ces pieux sont battus, à environ soixante centimètres les uns des autres, jusqu'à environ quinze mètres de profondeur. Les groupes de pieux sont coiffés d'un massif de béton avec armature de bois puis de blocs de granit. Les murs extérieurs du bâtiment portent sur des massifs du même genre posés sur des rangées parallèles de pieux.

Le conseil refuse de se prononcer. Il souhaite consulter un spécialiste. D'un commun accord M. Camp, représentant la Fabrique et l'entrepreneur s'adressent à M. Dellon. Ce dernier n'est autre que le Sallois connu notamment pour l'invention de l'éolienne qui porte son nom, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Montpellier, expert en béton hydraulique. M. Durand expose son souhait de modification des plans des fondations. Pour remplacer les pieux, il voudrait couler une masse compacte de béton hydraulique. M. Dellon approuve. M. Berthomieu, l'architecte coursannais, est alors informé. Il se fâche et se désiste. M. Dellon semble accepter la direction tout au moins officieuse des travaux. Cependant l'absence de coopération de l'architecte coursannais qui refuse de transmettre les plans détaillés, et le caractère buté de l'entrepreneur ne vont pas faciliter les choses.

M. Prosper Dellon supervise la réalisation des fondations et contrôle l'édification de la tour. M. Durand poursuit la construction. Lors de la visite suivante, l'architecte constate des vices graves d'exécution. A sept mètres de haut, il demande de tout démolir. Pour une fois, l'entrepreneur obéit mais il remplace les moellons par de la pierre de taille. Il pense ainsi réaliser des économies ; il agit là de son propre chef.

Constatant la liberté que prend M. Durand par rapport au cahier des charges, la Fabrique désigne un de ses membres (M. Désenfans) pour suivre les travaux. Il s'informe auprès de l'ingénieur et transmet des recommandations : pose du plancher et des poutres, ouverture des 12 fenêtres qui n'ont pas à être géminées pour consolider l'édifice, réalisation des cordons dont l'entrepreneur de son propre chef juge inutile de bâtir le plus élevé. On fait l'économie de la construction du dernier mètre sur les conseils de M. Prosper Dellon et l'acceptation de la Fabrique.

## Enfin, tant bien que mal, on arrive à la construction de la flèche.

C'est là que la «créativité» de M. Durand s'épanouit. Il laisse libre court à son «génie», n'écoute plus personne et veut donner de l'élégance à l'ensemble du bâtiment.

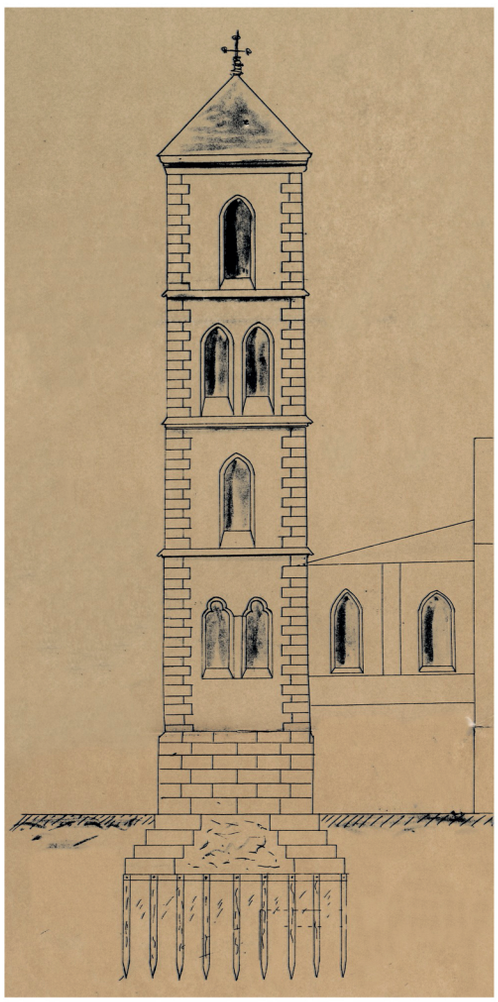

Sur les plans initiaux, le clocher devait avoir une couverture normale ; point de flèche. C'était mal connaître M. Durand ! Il envisage autre chose et veut en réaliser une de 7,5m de haut. M. Dellon réclame alors les plans à l'architecte coursannais. Il faut savoir si l'assise pourra supporter un poids supplémentaire. M. Berthomieu fait le sourd ! Et on peut le comprendre puisque de lourdes modifications ont été apportées sans son accord. M. Dellon conseille que l'on attende avant d'entreprendre, que l'on vérifie les calculs. Le maçon, à son tour fait la sourde oreille !

Il commence à bâtir la flèche qui penche petit à petit dangereusement. La Fabrique s'émeut et son surveillant des travaux constate la dangerosité qu'engendrerait une telle réalisation. M. Durand est sommé d'abattre les 2 m déjà exécutés. Impatient et têtu, il ne peut attendre les nouveaux conseils de M. Dellon. Il réalise son propre plan et non seulement il commence à bâtir mais de 7.5 m il monte jusqu'à 10,60 m soit 3,10 m de plus. Il ajoute des nervures moulurées et des crochets sur les arêtes. Enfin, il pose une croix monumentale (400 kg) de 700 F, bien lourde, bien chère, mettant en danger l'équilibre de la flèche !

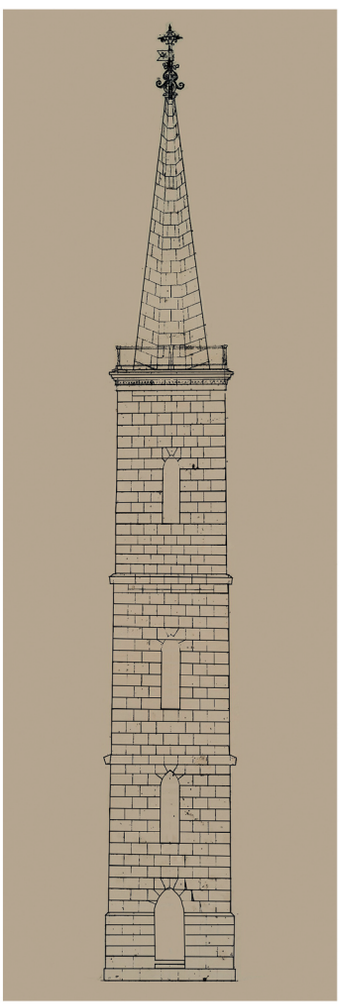

La croix sera changée mais l'assise n'étant pas *«proportionnée à la hauteur ni conforme aux règles de l'article 309»* du cahier des charges. M. Dellon émettra un avis défavorable.
*«Vu l'avis de M. Dellon, ingénieur à Montpellier et Directeur des travaux du dit clocher qui le jour de l'expertise des travaux a déclaré en présence de deux experts que la flèche n'est pas recevable à cause des vices de construction qu'il a signalés tels que : manque de proportion entre le clocher et la flèche ; absence complète de solidité dans la pose des nervures et des crochets extérieurs irrégulièrement rapportés et collés simplement avec du plâtre.»*

Au moment de verser l'acompte final, les malfaçons seront contestées et les huissiers vont se succéder.

## Le paiement

M. Durand demande à être payé. Il présente alors sa facture totale en incorporant ses propres modifications, l'augmentation du temps passé, sans tenir compte du rabais de 39% consenti au départ ! On est passé de 20 000F négociés lors de l'adjudication à 50 806.20 F à la fin des travaux. Il se heurte à un refus net de la Fabrique.
L'heure de la bataille financière a sonné. A coup de mises au point, de confidences, d'aveux, d'expertises, de contre-expertises on va tenter de savoir quel est le juste prix de ce clocher tant attendu.

Les experts se posent plusieurs questions et notamment :
- Comment M. Durand a pu prétendre à l'adjudication ?
- Comment en est-il arrivé à proposer 39% de rabais ?
- Comment en est-il arrivé à cette estimation de 50 806.20 F ?
- Quel est le juste prix à retenir dans le respect des procédures initiales ?

Finalement le 23 avril 1886 le tiers-expert M. Desmarets est nommé par arrêté du Conseil de Préfecture. Il prête serment et se rend sur les lieux après convocation du 1er expert (MM. Lafont et Razimbaud), du curé, du président du conseil de Fabrique, de M. Désenfans, conducteur des travaux et de M. Frédéric Durand.

Il compare d'abord les estimations faites par le 1er expert :
- En notant tous les points de divergences ;
- Il visite les travaux ;
- Il convoque tout le monde à son bureau afin d'entendre toutes observations complémentaires venant des 2 parties.

M. Durand accuse. Il met en cause certaines personnes. Il se plaint du curé de Salles.
Rappelons que l'entrepreneur ne savait ni lire ni écrire selon le curé de Vendres. Pour emporter l'adjudication on lui a suggéré verbalement de faire une offre mentionnant une remise pouvant aller jusqu'à 50%.
*«... Il est à remarquer que le rabais le plus fort offert à l'adjudication au dessous de celui de Durand étant de 17%, deux autres soumissionnaires avaient offert 1 et 2% ...»*

Il poursuit encore : des changements dans la réalisation ont été effectués à son insu. On lui a rédigé un traité dans lequel on abandonne la pose de moellons au profit de la pierre de taille. Mais le prix à payer est resté inchangé : 20 000F.
Il proteste et dit avoir été abusé à maintes reprises.

Le conseil de Fabrique répond :
Il défend son curé et ne le croit pas capable de tromperie. Pourtant, un membre du conseil démissionne :
*«Cependant il nous est arrivé une déclaration très grave d'un membre du Conseil de Fabrique, qui voyant les tripotages qui se faisaient, démissionna. Devant une pareille déclaration, avons exigé que ce Monsieur signe ce qu'il disait.»*

La façon de faire du curé le troublait :
*«Le Sieur Ferret Julien membre du Conseil de Fabrique déclare que le jour de l'adjudication, la main a été forcée à l'entrepreneur Durand Frédéric pour qu'il fasse le plus fort rabais possible ; d'après lui, il croit qu'on a eu tort de procéder ainsi, parce que tous les membres du Conseil de Fabrique savaient qu'il n'était pas possible de faire ce travail pour le prix de 20 000 francs. Ce n'est que le curé Sabatier qui a été l'instigateur de cette mauvaise affaire...»*
(N.D.L.R. Sabatier, curé de Vendres)

Les nombreuses modifications justifient une révision du prix initial et *«l'entêtement»* du curé entraîne la démission de M. Ferret, le plus ancien membre du conseil de Fabrique.
*«... J'ai donné ma démission le jeudi 2 avril 1885 à cause de trop grands changements de travaux. En foi de quoi j'ai signé.»*

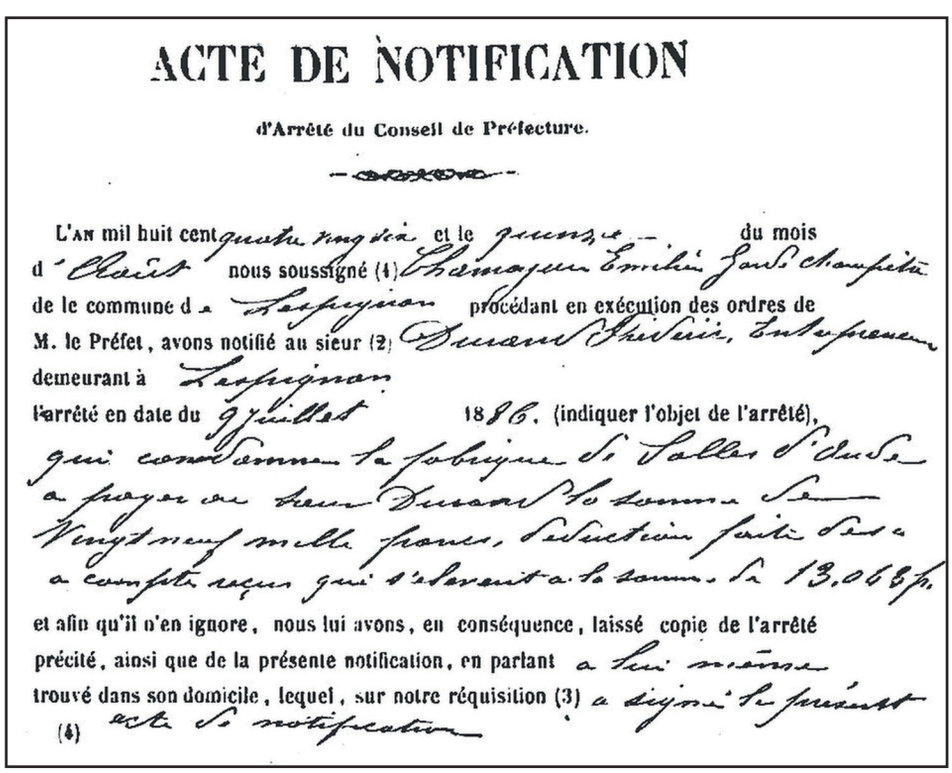

ACTE DE NOTIFICATION

d'Arrêté du Conseil de Préfecture.

L'an mil huit cent quatre vingt six et le quinze du mois d'Août nous soussigné (1) Chamayeur Emilien Garde champêtre de la commune de Lespignan procédant en exécution des ordres de M. le Préfet, avons notifié au sieur (2) Durand Frédéric, Entrepreneur demeurant à Lespignan l'arrêté en date du 9 juillet 1886, (indiquer l'objet de l'arrêté), qui condamne la fabrique de Salles d'Aude à payer au sieur Durand la somme de Vingt neuf mille francs, déduction faite des acomptes reçus qui s'élevent à la somme de 13.063 f.

et afin qu'il n'en ignore, nous lui avons, en conséquence, laissé copie de l'arrêté précité, ainsi que de la présente notification, en parlant à lui même trouvé dans son domicile, lequel, sur notre réquisition (3) a signé le présent acte de notification (4)

L'expert désigné par la préfecture entend toutes les parties et se base sur les seuls devis déjà étudiés par ses différents homologues. Sur ses propres constatations, il combine les conditions de l'adjudication et du traité avec les valeurs réelles du travail. Il arrête la somme totale de 29 000 F que la fabrique sera condamnée à verser à M. Durand, déduction faite des acomptes qu'il a reçus. La décision finale est notifiée à l'entrepreneur le 15 août 1886 et ce dernier recevra la somme restante, soit 13 063F.

Si l'on se rappelle que le 1er janvier 1883 la Fabrique prenait sa décision de faire ériger le clocher et si on considère que le règlement final parvient le 15 août 1886, on peut dire qu'il aura fallu 3 ans et 7 mois pour mener à bien le financement complet et la construction de notre clocher qui devait durer 10 mois !

# Les cloches

Enfin les Sallois ont leur clocher, bien à eux et payé ! Il va falloir lui donner de la voix. Cela prendra une dizaine d'années de plus.

On ne peut pas dire que l'argent coule à flots dans les caisses de la paroisse. On décide de fondre les cloches du clocher-mur. Au final, quatre vont se loger dans le nouveau clocher. Les nouvelles seront toutes baptisées:

## Cloche 1

Diamètre 1m30 - Hauteur 1m60 - Note FA de l'Octave 3 - Poids 950 kg - Tonalité excellente

Inscription : A la vierge, Gloire à Dieu, Gloire au Sacré cœur, A. Cabibel Aures. Des donatrices.
Je m'appelle : Maurice, Jacqueline, Catherine

Parrain : Maurice Azam - Marraine : Claire Bellaud - Fondeur à Toulouse : Amans Lévêque. 1897

Décoration de la cloche : Christ en Majesté, armes papales, Christ en croix, Vierge et Marie-Madeleine, angelots, Sacré-Cœur, frise à la pince, à la panse et au cerveau, étoiles.
Cette première cloche a été offerte à l'Eglise de Salles d'Aude en souvenir de Messieurs Joseph Claret, Roger Bellaud, Jacques de Viguier de L'Estagnol et de Madame Catherine de Viguier de L'Estagnol son épouse, qu'ils reposent en paix.

## Cloche 2

Diamètre 0m897 - Hauteur 0m930 - Note LA de l'Octave 3 - Poids 400 kg - Tonalité excellente.

Inscription : Domini vostre Jesu Christi (A votre seigneur Jésus Christ)
Les pèlerins et la paroisse de Salles.
Gloria in excelsis Deo Sante Jacobe ora pro nobis (Priez pour nous, ô Jacob dont la gloire est dans les cieux).

Parrain : Germain Gayraud - Marraine : Marie-Antoinette David - Fondeur à Toulouse : Amans Lévêque. 1898

Décoration de la cloche : Christ en croix, frises à la panse, à la pince, et au cerveau, à la faussure (gorge), frise matrice de Vinel, Sacré-Cœur Ave Maria gratia plena.

A noter que le parrainage est assuré par deux enfants de 3 et 15 ans !

## Cloche 3

Diamètre 0m80 - Hauteur 0m80 - Note DO de l'Octave 4 - Poids 290 kg - Bonne sonorité.

Inscription : Pénitents de Salles d'Aude. À la Gloire de Dieu l'An 1850.
Saint-Roch priez pour nous.

Parrain : inconnu à ce jour - Marraine : inconnue à ce jour - Fondeur à Toulouse : M. Louison 1850

Décoration de la cloche : Christ en croix, Marie-Madeleine, Vierge, angelots, frise de perles à la panse, cordonnets.

## Cloche 4

Diamètre 0m55 - Hauteur 0m57 - Note FA de l'Octave 4 - Poids 100 kg -
Sonorité un peu élevée par rapport à l'ensemble.

Inscription :
Anno Domini M.C.C.C.X.X.X.I Sonantibus Vox Domini
La voix du Seigneur s'est fait entendre en 1331.

Parrain : inconnu à ce jour - Marraine : inconnue à ce jour - Fondeur à Toulouse : M. Amans Lévêque.
Refondue en 1898

Décoration de la cloche: Vierge, Christ en croix, surmoulage des anciennes inscriptions, frise à la panse et à la pince.

Semble avoir été refondue à partir d'une des cloches du clocher-mur de la chapelle seigneuriale.

La sonnerie de ces 4 cloches peut se faire de façon manuelle ou électrique. Étant en position fixe, elles sont utilisées au tiers de leur capacité. Elles auraient donc une portée plus conséquente si elles étaient équipées pour sonner à la volée (balancée).

Pendant de nombreux siècles et aujourd'hui encore elles participent à notre quotidien et sont avant tout un moyen de communication. Aujourd'hui une cloche civile apparaît souvent sur le toit des mairies pour nous indiquer l'heure. Dans le passé, les cloches des églises jouaient ce rôle ; elles indiquaient de plus l'heure des offices religieux et celle du travail. Trois tintements suivis d'une volée annonçaient l'heure de prier Marie au moment de l'Angélus. De nos jours elles carillonnent pour les cérémonies religieuses, de la simple messe dominicale aux évènements joyeux liés à notre vie (baptême, mariage, fête de Pâques, de Noël). On les utilise dans des circonstances plus graves : sépulture, alerte au feu signalée par le tocsin, glas ou rassemblement de la population, au début et à la fin de la guerre.

En 1918, à Salles les cloches ont sonné sans cesse pour annoncer l'armistice. L'une d'elles s'est d'ailleurs fêlée à cette occasion !
En 1945, on remet ça. Une Salloise se souvient de la grande liesse qui régnait dans la population. Entrés en nombre dans le clocher, chacun voulait tirer sur la corde pour se faire entendre jusque dans les villages voisins. Toute la journée et une partie de la nuit, les clochers se répondaient les uns les autres et célébraient à leur façon une victoire si longtemps attendue.

En ce début du 21ème siècle, les choses changent ! Les heures des offices religieux sont souvent communiquées par internet. Certains parlent de nuisance sonore. Le son obtenu par l'électrification des sonneries semble plus métallique, moins diversifié, moins nuancé.

Pour clore ce chapitre on peut dire que le sonneur de cloches a disparu en emportant avec lui l'accent local et musical de ses cloches.

# Conclusion

Ainsi prend fin notre travail réalisé sur l'église et le clocher de notre village.

Nous avons voulu nous attacher uniquement aux recherches portant sur le bâtiment : naissance, évolution architecturale, aménagements intérieurs. Nous sommes conscients de tout ce qui aurait pu encore être abordé et qui touche davantage à la vie de la paroisse : les prêtres, le presbytère, l'école libre, les sœurs.
Cela pourrait peut-être un jour faire l'objet d'un autre fascicule.

Pour terminer simplement, disons que L'église a longtemps joué un rôle important dans la vie de notre communauté. Au temps des De Salles, de Bénévent et de Viguier, principaux seigneurs du village, elle a rythmé la vie des hommes de leur baptême à leur mort. Que l'on soit noble ou simple manant on se devait d'assister à la messe du dimanche, on se confessait au moins une fois par an, on communiait le jour de Pâques. Les paysans payaient leur dîme et contribuaient ainsi au maintient des bâtiments religieux dont ils étaient fiers. Les confréries organisaient la charité en distribuant de la nourriture aux pauvres et aux nécessiteux. Les soubresauts de l'histoire feront évoluer les choses. L'Église n'aura plus le même impact sur la vie quotidienne.

Toujours garants de la foi chrétienne, les bâtiments traverseront les siècles et resteront les témoins muets de la vie passée de notre pays et de notre commune.

# Les dates essentielles

Début X$^{eme}$ siècle : Apparition de la chapelle seigneuriale.

1080 : La paroisse de Salles dépend totalement de l'archevêché de  Saint Just.

1610- 1664 : Construction de l'église. Ouverture de la 1$^{ere}$ porte.

1761-1882 : Réfection du pavé et du toit.

1834 : Construction de la chaire.

1836 : Création des chapelles latérales :
Chapelle du Purgatoire.
Chapelle de Saint Laurent
Chapelle de Sainte Claire.

1841 : Voûte de la nef.

1842 : Mise en place de la porte actuelle.
Replacement du maître-autel

1844 : Construction des tribunes
Tribune de Bellaud.
Tribune de Mengau.
Tribune de Dellon.

1862 : Réfection des fonts baptismaux.

1682 : Confrérie de la Charité.

1711 : Confrérie Saint Blaise.

1731 : Confrérie des Pèlerins.

1768 : Confrérie des Pénitents Blancs.

1804 : La Fabrique.

1853 : Leg de M.Azam pour réalisation du clocher.

1883 : Délibération de la Fabrique pour réaliser le clocher.

1955 : Mise à nu de la pierre de la nef par l'abbé Deffuant et les enfants de choeur.

2011 : Réfection de la flèche du clocher et du paratonnerre par l'entreprise Vieu.

# Glossaire

**Agrier** : redevance due au seigneur en nature et proportionnelle à la récolte (entre le tiers et le 20ème de la récolte). Il s'applique aux terres nouvellement défrichées et porte sur les terres incultes, vignes, bois, légumes, et arbres fruitiers.

**Allivrement** : fixation d'un impôt.

**Arrérages** : ce qui est dû, échu, d'un revenu, d'une rente, d'un loyer. Produits périodiques (d'une rente).

**Asenayrie** : corvée en temps de travail avec des ânes, essentiellement pour le transport.

**Cens** : redevance due par le tenancier au propriétaire du sol.

**Cerveau** : sommet de la cloche, sur lequel on trouve la couronne.

**Chantre** : celui qui chante, qui dirige le chœur à l'église.

**Clergé régulier** : ensemble des personnes consacrées appartenant à un ordre religieux et observant une règle. (religieux)

**Clergé séculier** : ensemble des personnes consacrées, vivant dans le monde (prêtre, aumônier, curé, vicaire...).

**Concordat** : traité entre un état souverain et le Saint-Siège qui réglemente l'activité de l'Eglise sur le sol de cet Etat.

**Congrégation** : communauté de religieux ou de religieuses.

**Confrérie** : association pieuse de laïcs.

**Consécration** : acte par lequel une personne ou un objet sont dédiés au service et au culte de Dieu.

**Cure** : en général, au chef-lieu de canton. Est desservie par un curé inamovible. Elle désigne aussi le lieu de résidence du curé.

**Dais** : ouvrage à quatre pieds recouvert de tentures et orné. Employé lors des processions pour abriter le Saint Sacrement.

**Décimateur** : ecclésiastique, parfois laïque, à qui revenait le bénéfice de la dîme levée sur une paroisse et qui, en retour, devait participer aux frais d'entretien de la paroisse.

**Desservant** : un desservant est un ecclésiastique qui dessert une cure, une chapelle ou bien une paroisse.

**Dîme** : la 10ème partie des récoltes ou des revenus qui est donnée à l'Eglise.

**Diocèse** : circonscription ecclésiastique placée sous la juridiction d'un évêque ou d'un archevêque.

**Dioclétien** : empereur romain qui persécuta les chrétiens à partir de 303.

**Droit de criée et d'encan** : droit de vendre aux enchères.

**Droit de banderage** : droit de punir les infractions commises contre les terres agricoles.

**Fabrique** : assemblée de laïcs et de clercs chargés d'administrer les ressources, de veiller à l'entretien des édifices cultuels et d'assurer l'exercice du culte. Ses pouvoirs, réglementés par la loi, lui permettent, par exemple, de lancer des souscriptions et de recueillir des fonds en vue de réaliser des travaux dans l'église ou le presbytère, d'acquérir des biens, meubles et immeubles ou encore de louer les chaises et les bancs d'une église aux paroissiens.

**Foriscape** : droit de mutation que le seigneur prélève lors d'une transaction.

**Girandole** : candélabre ou chandelier à plusieurs branches orné de pendeloques.

**Lods** : droit que le tenancier doit acquitter au seigneur lors de ventes de terres.

**Marguiller** : laïc chargé de l'entretien de l'église, de l'administration des biens de la paroisse. Il tient le registre de la paroisse. Dans les églises ils sont trois : président, trésorier, secrétaire. Synonyme usuel : sacristain.

**Mense** : revenu foncier d'un évêque.

**Mozarabe** : chrétien(ne) espagnol(e) qui pendant la domination arabe avait conservé en échange d'une allégeance, le libre exercice de son culte.

**Obit** : messe célébrée pour un défunt à la date anniversaire de son décès.

**Panse** : (ou faussure). Partie extérieur de la cloche située au dessus de la pince, là où la cloche commence à s'incliner.

**Paroisse** : circonscription ecclésiastique où s'exerce le ministère d'un curé et à laquelle correspond l'un des trois titres suivants : la cure, la succursale et la chapelle.

**Pince** : partie la plus épaisse de la cloche, vers le bas, en dessous du point de frappe du battant et du marteau.

**Quart** : un quart du produit récolté devait être remis directement au grenier du seigneur.

**Quint** : droit qui se percevait sur certaines successions et pouvait s'élever jusqu'au cinquième de l'héritage.

**Rosaire** : grand chapelet, composé de quinze dizaines de petits grains que séparent des grains un peu plus gros. Prière que l'on récite en égrenant le chapelet.

**Stalles** : sièges en bois autour du chœur sur lesquels s'assoient les religieux.

**Succursale** : est érigée dans les mêmes conditions que la cure. Elle est prise en charge par un desservant qui, à la différence du curé, n'est pas inamovible.

**Tambour** : sorte de sas à plusieurs portes disposé à l'entrée pour réduire l'admission du vent.

**Tasque** : redevance proportionnelle à la récolte frappant les revenus de parcelles tenues en emphytéose (bail immobilier de très longue durée, le plus souvent 99 ans).

**Tiers** : droits pour les seigneurs, hauts justiciers, de s'approprier un tiers de la transaction lors des ventes, sous prétexte qu'ils fournissaient l'eau pour irriguer ces prés.

**Vespéral** : livre à chanter du soir.

**Vicaire** : Il existe des vicaires généraux, auxiliaires d'un évêque ou d'un archevêque et des vicaires de paroisse qui apportent leur aide à un curé et peuvent éventuellement le remplacer.

# Sommaire


Introduction . . . . . 1
Les sources . . . . . 2
Comment construire une église ?
Qui décide
Les moyens
Les ressources
La chapelle seigneuriale . . . . . 3
La situation
Orientation et description
Ressources émanant de la paroisse . . . . . 4
De la chapelle à l'église . . . . . 5
Les dates essentielles
Choix du vocable
Naissance du nouveau bâtiment . . . . . 6
Plan d'une église type
Transformations dans les années 1610 . . . . . 7
Évolution du bâtiment au cours des siècles
Années 1690 à 1750
À partir de 1750 . . . . . 8
Le pavé
La toiture
La voûte . . . . . 10
La porte d'entrée . . . . . 11
Les diverses ouvertures et vitraux
L'intérieur et le mobilier de l'église . . . . . 16
L'autel
Le sanctuaire . . . . . 17
Le mobilier dans la nef
La chaire
Les fonts baptismaux . . . . . 18
Les bénitiers
Les statues
Le confessionnal . . . . . 20
Les tableaux
Le chemin de croix. . . . . 21
Les chandeliers
Les reliques
Les chapelles . . . . . 22
Les quatre chapelles dans la nef
Les chapelles latérales
La chapelle du Purgatoire . . . . . 23
La chapelle saint Laurent
La chapelle sainte Claire . . . . . 24
Les confréries, leur rôle dans la transformation de l'église . . . . . 25
La confrérie de la charité
La confrérie de Saint Blaise . . . . . 26
La confrérie des Pèlerins
La confrérie des Pénitents blancs . . . . . 27
La Fabrique . . . . . 28
Les derniers travaux importants du XIX$^{e}$ siècle . . . . . 30
Le clocher-mur, le clocher, les cloches . . . . . 33
Le clocher-mur de la chapelle initiale et ses cloches
Le clocher de l'église . . . . . 35
Naissance de sa construction
Les fondations du clocher . . . . . 36
La construction de la flèche . . . . . 37
Le paiement
Les cloches . . . . . 39
Conclusion . . . . . 41
Dates essentielles . . . . . 42
Glossaire . . . . . 43

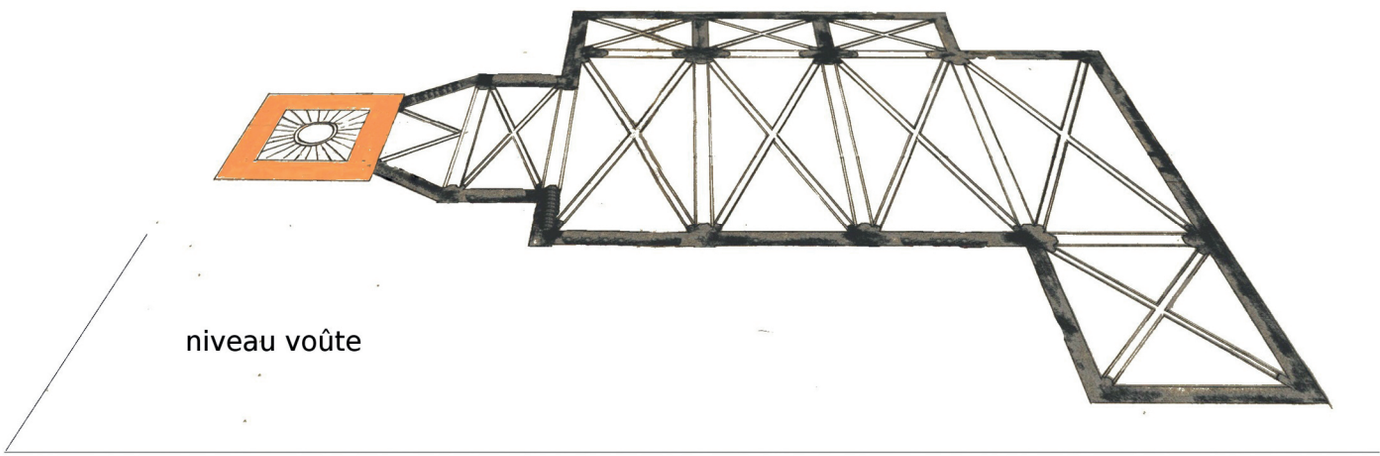
niveau voûte

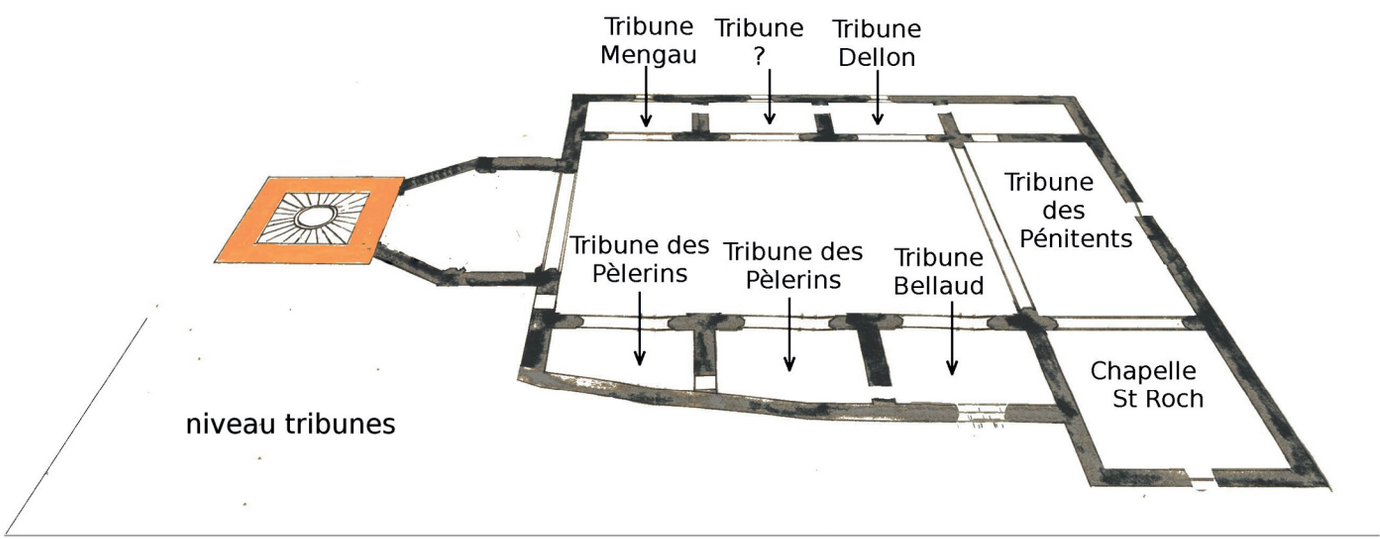
Tribune Mengau
Tribune ?
Tribune Dellon
Tribune des Pénitents
Tribune des Pèlerins
Tribune des Pèlerins
Tribune Bellaud
Chapelle St Roch
niveau tribunes

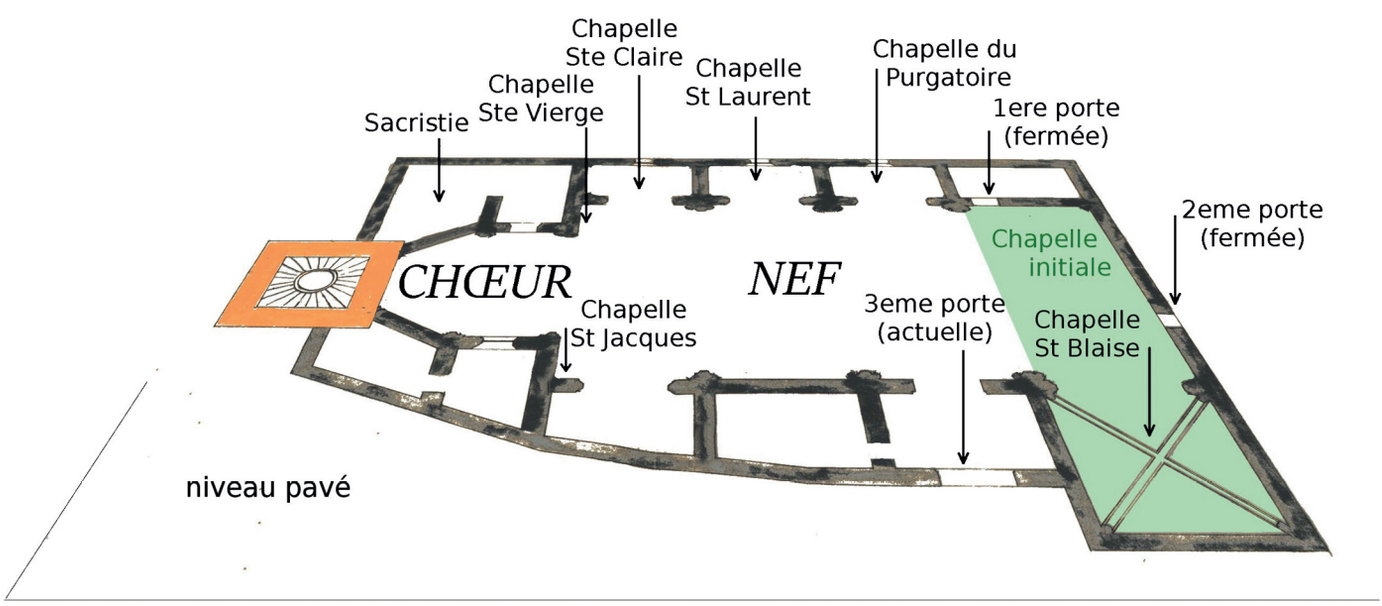
Chapelle Ste Claire
Chapelle du Purgatoire
Chapelle Ste Vierge
Chapelle St Laurent
Sacristie
1ere porte (fermée)
2eme porte (fermée)
Chapelle initiale
CHŒUR
NEF
Chapelle St Jacques
3eme porte (actuelle)
Chapelle St Blaise
niveau pavé

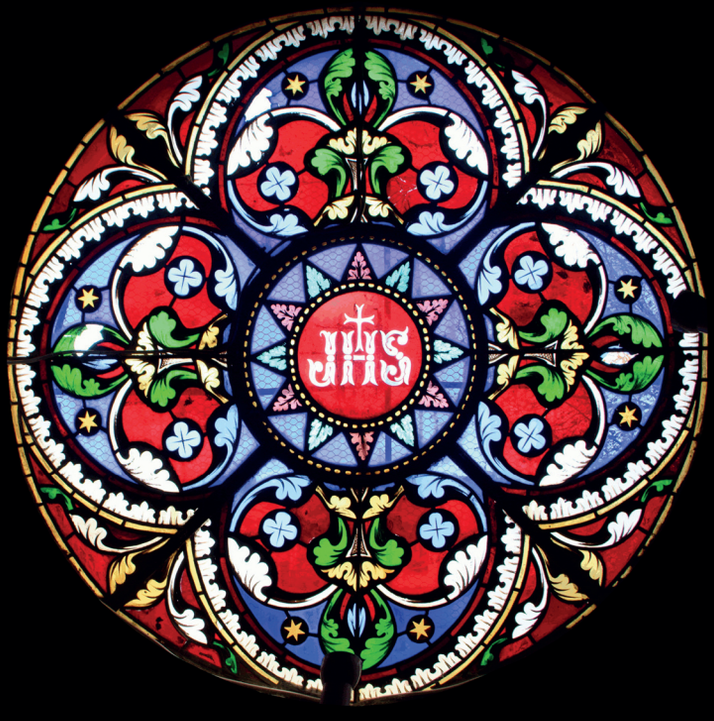
IHS